



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



00 VUE D'ENSEMBLE

Présentation de la collectivité
Indicateurs financiers
Organisation générale et moyens humains
Inspection générale
Service Communication



01 PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement
DDR - Direction du Développement Rural
DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi



02 PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPS - Direction de l'Équipement
DL - Direction du Logement
DFA - Direction du Foncier et de l'Aménagement



03 PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE

DES - Direction de l'Éducation
DC - Direction de la Culture
DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports
DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale
MCF - Mission à la Condition Féminine



04 PÔLE FONCTIONNEL

DFI - Direction des Finances
DSI - Direction du Système d'Information
DRH - Direction des Ressources Humaines
DJA - Direction Juridique et d'Administration Générale



05 PROJETS TRANSVERSAUX

ZAC Dumbéa-sur-Mer / Panda
Domaine de DEVA
E-administration
Soutien aux communes
Prévention de la délinquance et de l'insécurité



**VUE
D'ENSEMBLE**

Présentation
de la collectivité

Indicateurs financiers

Organisation
générale et
moyens humains

Inspection générale

Service
Communication

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE**

**PÔLE
FONCTIONNEL**

**PROJETS
TRANSVERSAUX**



PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Tout comme ses homologues du Nord et des îles, la province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon en 1988. Leurs fonctionnement et attributions sont fixés par la loi organique 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie. Les provinces sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'État et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, ainsi qu'aux communes par le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie.



L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée élue au suffrage universel. **Cette dernière compte 40 conseillers dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie.** La durée de leur mandat est de cinq ans.

UN PRÉSIDENT, TROIS VICE-PRÉSIDENTS

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet. **En 2016, l'Assemblée de Province s'est réunie 12 fois, son bureau a tenu 48 séances.** Par ailleurs, plus de 90 réunions de commissions intérieures ont été tenues, dont 26 consacrées au budget, aux finances et au patrimoine et 12 au développement rural, à l'environnement et au développement économique.

LA PROVINCE EN BREF

- 7 012 km²
- 14 communes (dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord)
- Aires coutumières : Drubea-Kapumë (intégralement), Ajie Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud)
- 98 écoles publiques
- 20 collèges publics

92

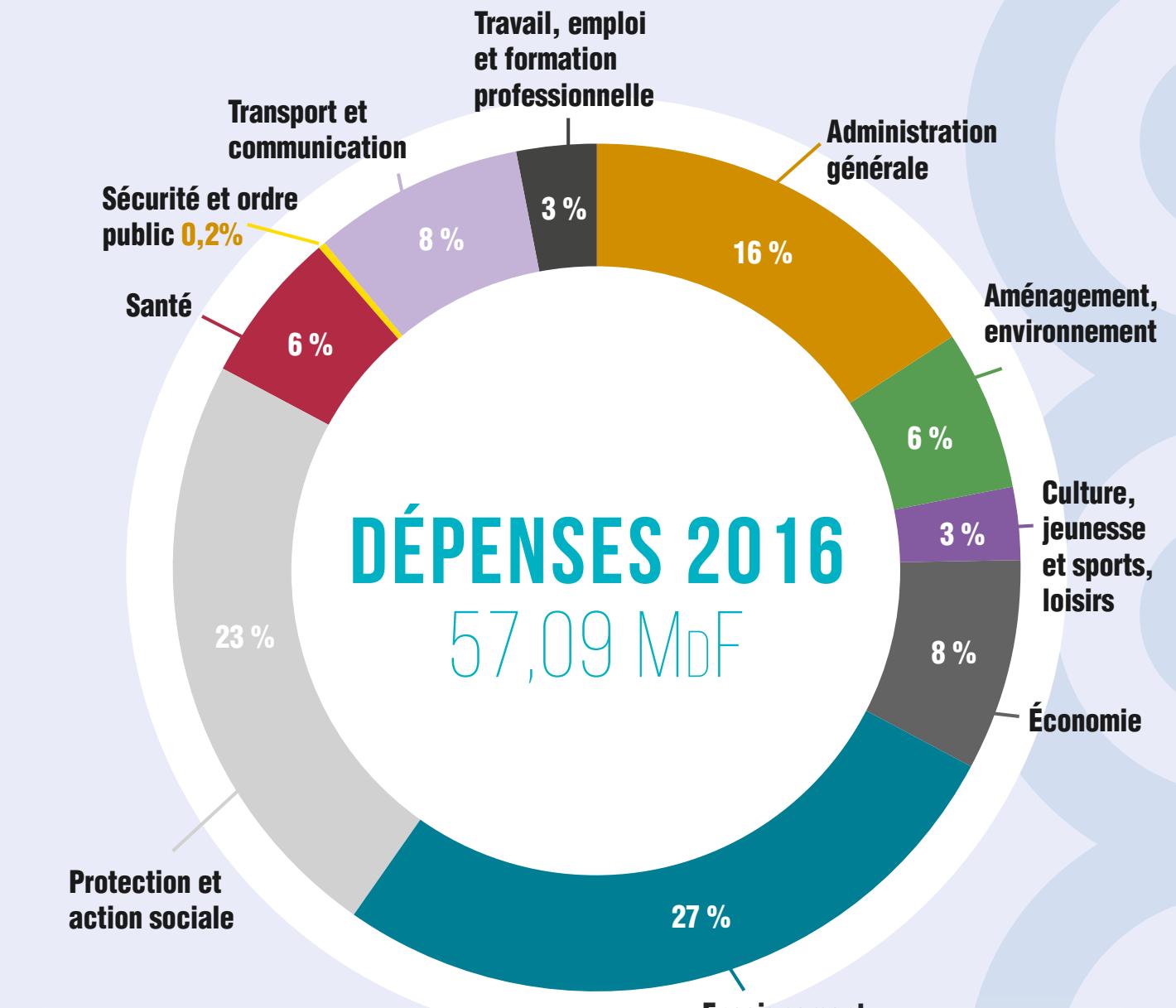
C'est le nombre de commissions intérieures organisées en 2016. Ces réunions de travail concernent toutes les actions et les champs d'intervention de l'institution.

LA POPULATION

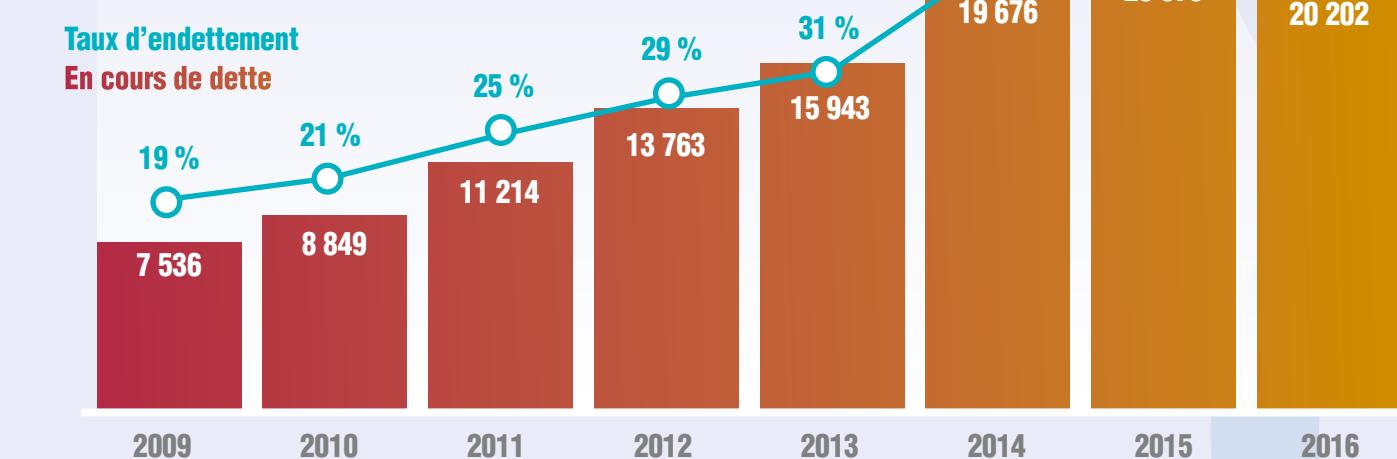
- 199 983 habitants au total, soit 75 % de la population calédonienne (recensement 2014)
- Grand Nouméa (Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta) : 179 509 habitants
- Nouméa est la commune la plus peuplée (99 926 habitants), suivie de Dumbéa (31 812 habitants).
- Croissance démographique : + 2,3 % en moyenne par an (contre 1,9 % sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- Proportion des moins de 20 ans : 31,2 %
- Nombre de ménages : 66 094
- Taux de chômage : 5,5 %
- Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : 41,9 %

INDICATEURS FINANCIERS

Après deux exercices particulièrement contraints, la Province a connu en 2016 une légère progression de ses recettes (+ 1,72 MdF). Les dépenses, à 57,09 MdF, ont également progressé par rapport à 2015, mais se situent encore, malgré l'inflation et la progression des besoins, à un niveau inférieur aux dépenses réalisées en 2013.



Taux d'endettement
En cours de dette



ÉVOLUTION DE LA DETTE

00
VUE
D'ENSEMBLE

 Présentation
de la collectivité

Indicateurs financiers

 Organisation
générale et
moyens humains

Inspection générale

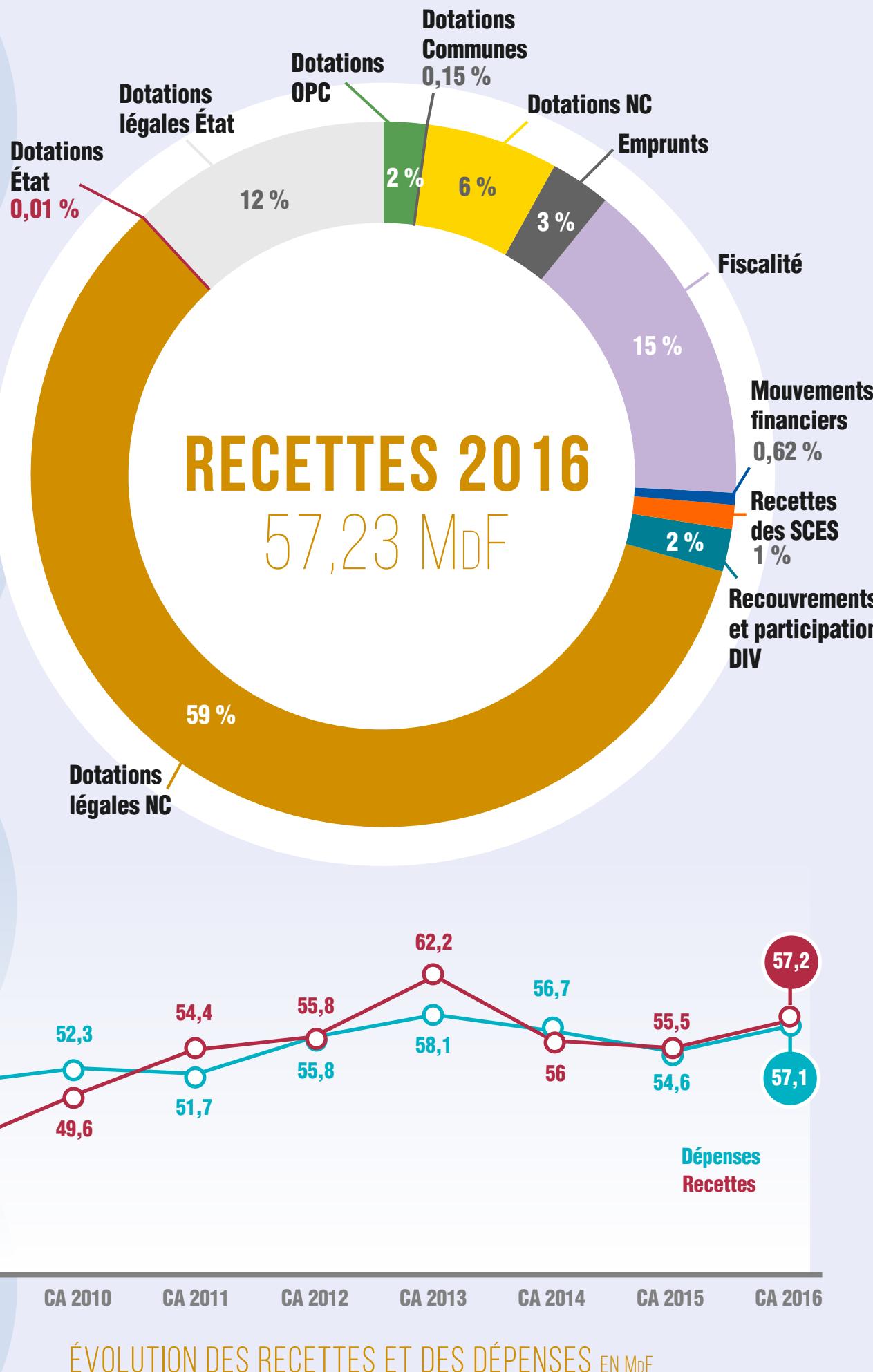
 Service
Communication

 01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

 02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

 03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

 04
PÔLE
FONCTIONNEL

 05
PROJETS
TRANSVERSAUX


ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétariat général, la province Sud est organisée en 14 directions, elles-mêmes réparties en quatre pôles.

Si l'administration centrale est à Nouméa, l'antenne provinciale de La Foa assure depuis 2005 le relais du service public provincial sur les communes du nord de la province Sud.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chargés de mission, service communication, cellule de coordination des contrats, cellule du contrôle de gestion, inspecteur général, antenne de La Foa, Mission à la condition féminine : **plus de 60 agents dépendent directement du secrétariat général.**



LE PÔLE FONCTIONNEL

Quatre directions forment ce pôle : finances, système d'information, juridique et administration, ressources humaines. **En 2016, ce pôle comprend 145 agents au total (contre 144 en 2015).**

TROIS PÔLES OPÉRATIONNELS

Développement durable, aménagement du territoire, éducation-jeunesse-vie sociale regroupent les dix autres directions. **En 2016, elles emploient 2 204 agents.**

L'ANTENNE DE LA FOA

La Province est représentée à La Foa par une antenne, placée sous l'autorité d'un responsable, qui organise la transversalité des directions.

En 2016, trois actions ont été menées :

- la mutualisation des services « accueil » et « emploi » de la DEFE, direction de l'Emploi, de la Formation et de l'Économie,
- l'intégration du service « garde nature » (direction de l'Environnement) dans un esprit de communication et de proximité avec le public,
- la délivrance des permis de chasse à l'accueil pour faciliter les démarches.

L'APPUI DE LA DIMENC

La direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (DIMENC) est une direction du Gouvernement qui exerce, par convention entre la Nouvelle-Calédonie et la Province, des missions relevant des compétences provinciales : inspection des sites soumis à la réglementation des installations classées (ICPE) à caractère industriel, instruction des demandes d'autorisation d'exploiter, police des mines, instruction des permis miniers...

LES EFFECTIFS EN UN COUP D'ŒIL*

2 400
agents dont
1 112 enseignants
du primaire

82 %
de fonctionnaires

12 %
de contractuels
en CDI

6 %
de contractuels
en CDD

500
personnes ont
bénéficié du
programme provincial
d'insertion citoyenne
(PPIC)

*au 31/12/2016



VUE
D'ENSEMBLE

 Présentation
de la collectivité

Indicateurs financiers

 Organisation
générale et
moyens humains

Inspection générale

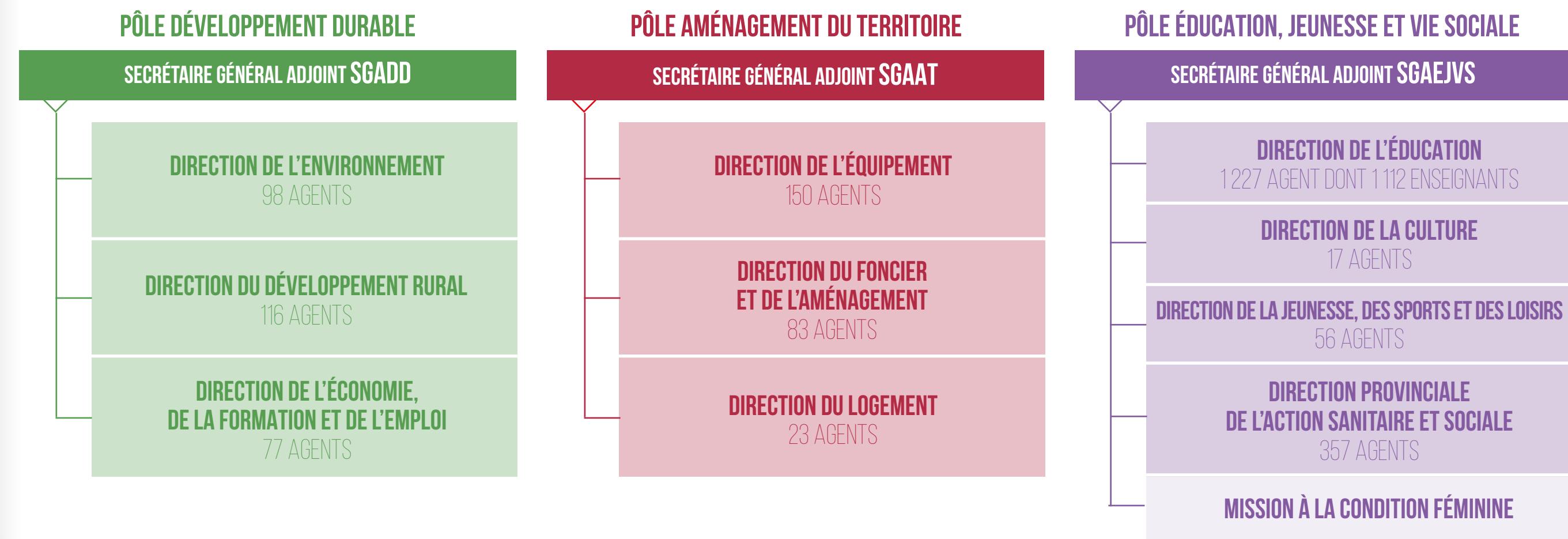
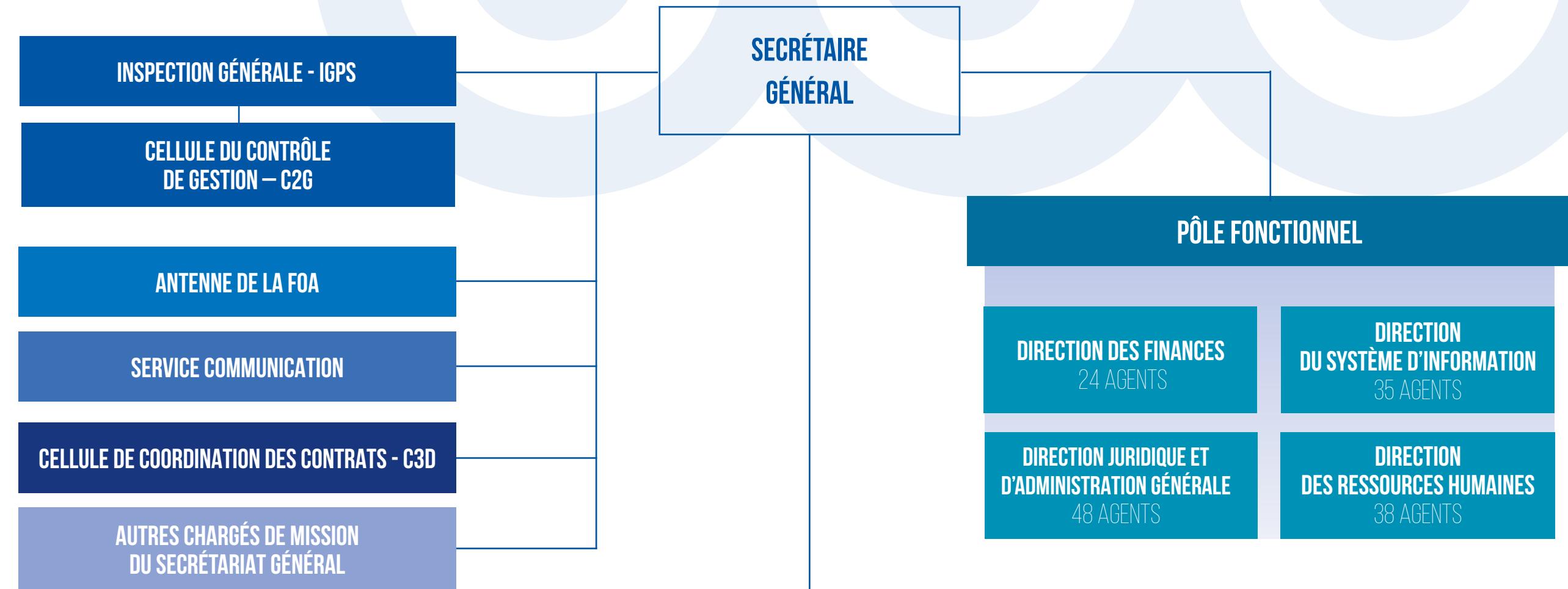
 Service
Communication

 PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

 PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

 PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

 PÔLE
FONCTIONNEL

 PROJETS
TRANSVERSAUX


00
VUE
D'ENSEMBLEPrésentation
de la collectivité

Indicateurs financiers

Organisation
générale et
moyens humains

Inspection générale

Service
Communication01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

INSPECTION GÉNÉRALE

Créée par délibération en octobre 2014 et rattachée au secrétariat général, l'Inspection générale de la province Sud a pour mission le contrôle, le conseil et l'évaluation sur le plan administratif, économique et financier. Elle chapeaute la cellule de contrôle de gestion.

CONFORMITÉ : DES CONTRÔLES ET DES AUDITS

En 2016, cinq contrôles de conformité ont été réalisés : **trois signalements de cas par le secrétariat général et deux thématiques proposées par l'Inspection générale de la province Sud**. Les trois premiers cas, qui ont porté sur des régies des recettes ainsi que sur un marché public, ont été traités à l'échelle individuelle tout en tentant de répondre aux problématiques organisationnelles des services. Objectifs : apporter toutes les préconisations afin de minimiser les risques juridiques et financiers et gagner en performance.



En termes de contrôle thématique en référence à la continuité de l'efficience des dépenses publiques, le premier cas a porté sur la commande publique inférieure à 20 MF, soit une masse totale de **3,73 MdF pour 19 379 mandats**. Cette tranche n'étant pas soumise à la réglementation des marchés publics, l'objectif était de s'assurer que la commande était maîtrisée au niveau des risques, de l'égalité de traitement des candidats, de la liberté d'accès à la commande publique et de la transparence des procédures. Les directions concernées ont été auditées et des recommandations formulées.

Le deuxième contrôle thématique a concerné les cessions de créances : sept directions ont ainsi été contrôlées avec un suivi « ex-post » des contrôles précédents.

CONTRÔLE DE GESTION : PLUS DE 100 SYNTHÈSES

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, **la cellule a réalisé 113 synthèses financières de partenaires subventionnés en 2016**. Le budget s'est élevé à un peu plus de 8,4 MdF. L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la province Sud.

113

Tel est le nombre de partenaires analysés pour un budget de **8,46 MdF** de subventions.

SECTEURS SUBVENTIONNÉS SUIVIS

1,96 MdF
Formation-éducation

425 MF
Agriculture

977 MF
Tourisme

167 MF
Culture

803 MF
Insertion

288 MF
Sport-loisirs

707 MF
Santé et solidarité

135 MF
Environnement

1,38 MdF
Logement

64 MF
Patrimoine

882 MF
Transport et
infrastructures

13 MF
Communication

287 MF
Développement
économique

66 MF
Handicap

295 MF
Administration

SERVICE COMMUNICATION

Le service Communication agit telle une courroie de transmission entre les élus de la Province, les directions, en interne ou externe. À la pointe des technologies de l'information et de la communication, le service a renforcé tout au long de l'année le traitement de l'actualité de l'institution sur le net, Facebook et via une Web TV dédiée.

193

infos presse et
dossiers de presse
diffusés en 2016



[province-sud.nc](#)
[webtv.province-sud.nc](#)

L'INFORMATION 100 % EN LIGNE

Le service Communication conjugue à la fois la vision stratégique de l'institution, le conseil et l'expertise technique. Sa capacité d'innovation pour promouvoir et accompagner les actions provinciales se traduit aujourd'hui par une communication essentiellement digitale.

Ainsi, le service, avec son équipe de professionnels de l'information, conçoit et alimente le site internet de la Province, [province-sud.nc](#), doublé d'une page Facebook, ainsi que la Web TV lancée en 2015. Il a aussi développé un site internet pour les jeunes et des pages Facebook dédiées aux parcs naturels de la province Sud et à la Mission à la Condition Féminine. Parallèlement, le service Communication réalise des brochures papier destinées au grand public présentant, entre autres, les nombreux dispositifs de la Province.



VUE
D'ENSEMBLE

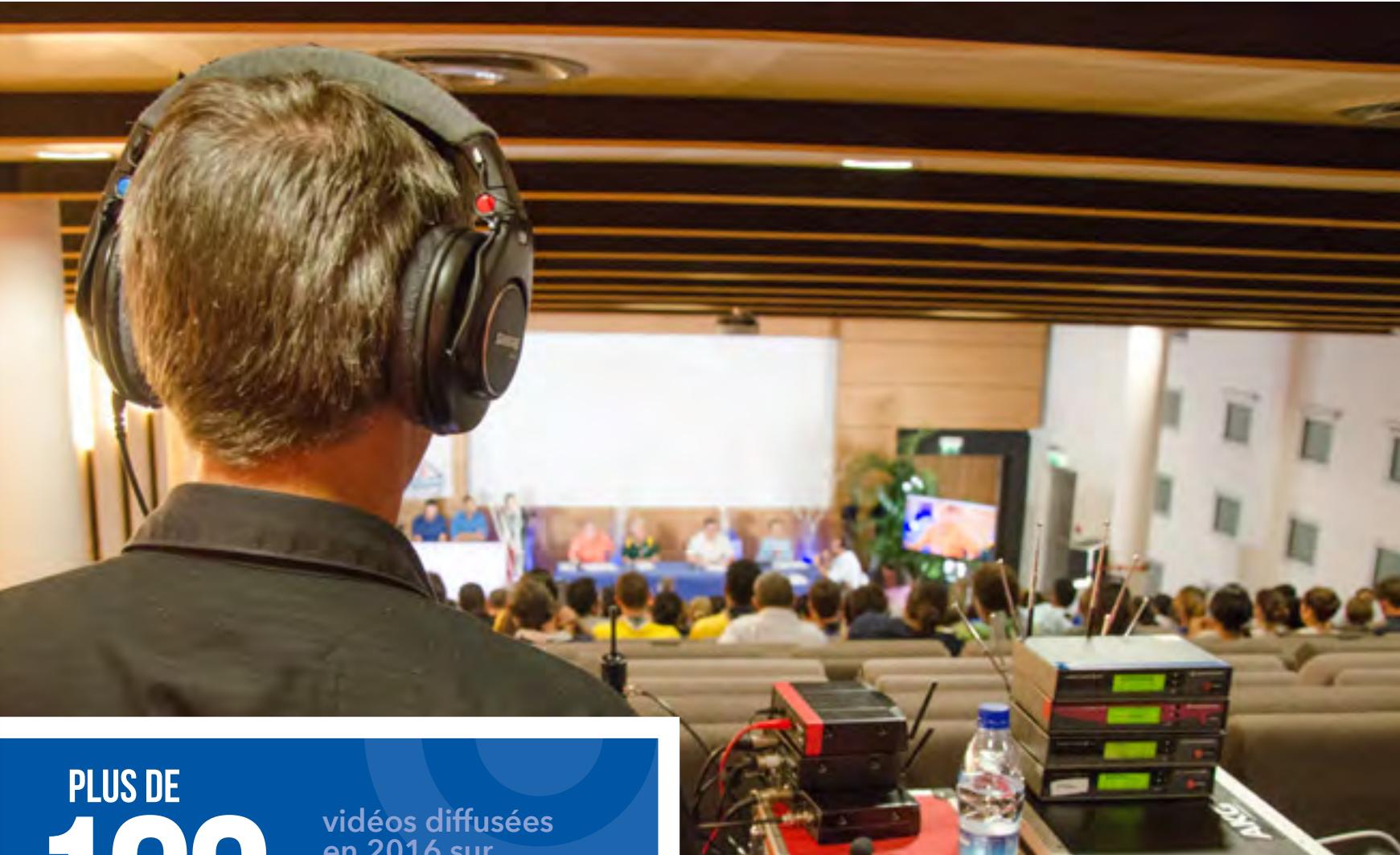
Présentation
de la collectivité

Indicateurs financiers

Organisation
générale et
moyens humains

Inspection générale

Service
Communication

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLEPÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIREPÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALEPÔLE
FONCTIONNELPROJETS
TRANSVERSAUX

PLUS DE
163
vidéos diffusées
en 2016 sur
la Web TV de
la province Sud
(137 en 2015).

LA WEB TV, UN FRANC SUCCÈS !

En 2015, la province Sud devenait la première collectivité calédonienne à se doter d'une Web TV. 137 vidéos avaient été réalisées. En 2016, les équipes se sont étoffées et 163 vidéos ont été produites. La variété des sujets – portraits, reportages sur l'environnement, l'éducation, la culture... – et l'originalité de l'angle de traitement ont suscité l'intérêt de près de 24 000 « webspectateurs ».

Un succès tel que deux diffuseurs locaux ont souhaité retransmettre, via des partenariats, une sélection de ces vidéos en 2017.

UN SITE ET UNE
PAGE FACEBOOK
POUR LE TAZAR

Encourager les jeunes à s'ouvrir aux autres et à leur environnement, susciter leur curiosité, stimuler leur envie de s'engager, de s'impliquer dans la vie de la collectivité, valoriser les réussites... Tels sont les principaux objectifs du site tazar.nc et de sa page Facebook, mis en ligne en avril 2016.

Des supports aujourd'hui exclusivement dématérialisés (fini le magazine papier du même nom !) et dont le succès se confirme avec **plus de 25 000 jeunes internautes sur l'année**. Et pour renforcer cette proximité avec les jeunes, une application mobile est sur le point d'aboutir.

PROVINCE-SUD.NC,
UN SITE EN ÉVOLUTION

En cours de refonte, le site internet de la Province propose des articles et reportages retraçant l'actualité de l'institution, ainsi que toutes les informations concernant ses attributions et son fonctionnement.

En 2016, dans le cadre de l'e-administration, les procédures pour bénéficier des différents dispositifs provinciaux sont en ligne. Emploi, formation, insertion, aides au logement ou encore au développement économique... Toutes les démarches sont accessibles via le site internet de la Province. Des outils de simulation permettent également aux utilisateurs d'évaluer leur éligibilité à certaines aides.

PLUS DE
300

articles rédigés en 2016
pour les différents supports
et autant de reportages
photos.

**VUE
D'ENSEMBLE**

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DENV - Direction
de l'Environnement

DDR - Direction
du Développement
Rural

DEFE - Direction
de l'Économie,
de la Formation
et de l'Emploi

**PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**

**PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE**

**PÔLE
FONCTIONNEL**

**PROJETS
TRANSVERSAUX**



**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DENV

La direction de l'Environnement applique la politique provinciale en matière de gestion et de préservation des milieux terrestres et marins. Elle met en œuvre le code de l'Environnement de la Province. Biodiversité, aires protégées, parcs provinciaux, installations classées, gestion des déchets, impacts, sensibilisation-prévention, contrôles... En 2016, ses nombreux domaines d'intervention se sont renforcés.

BIODIVERSITÉ ET AIRES PROTÉGÉES

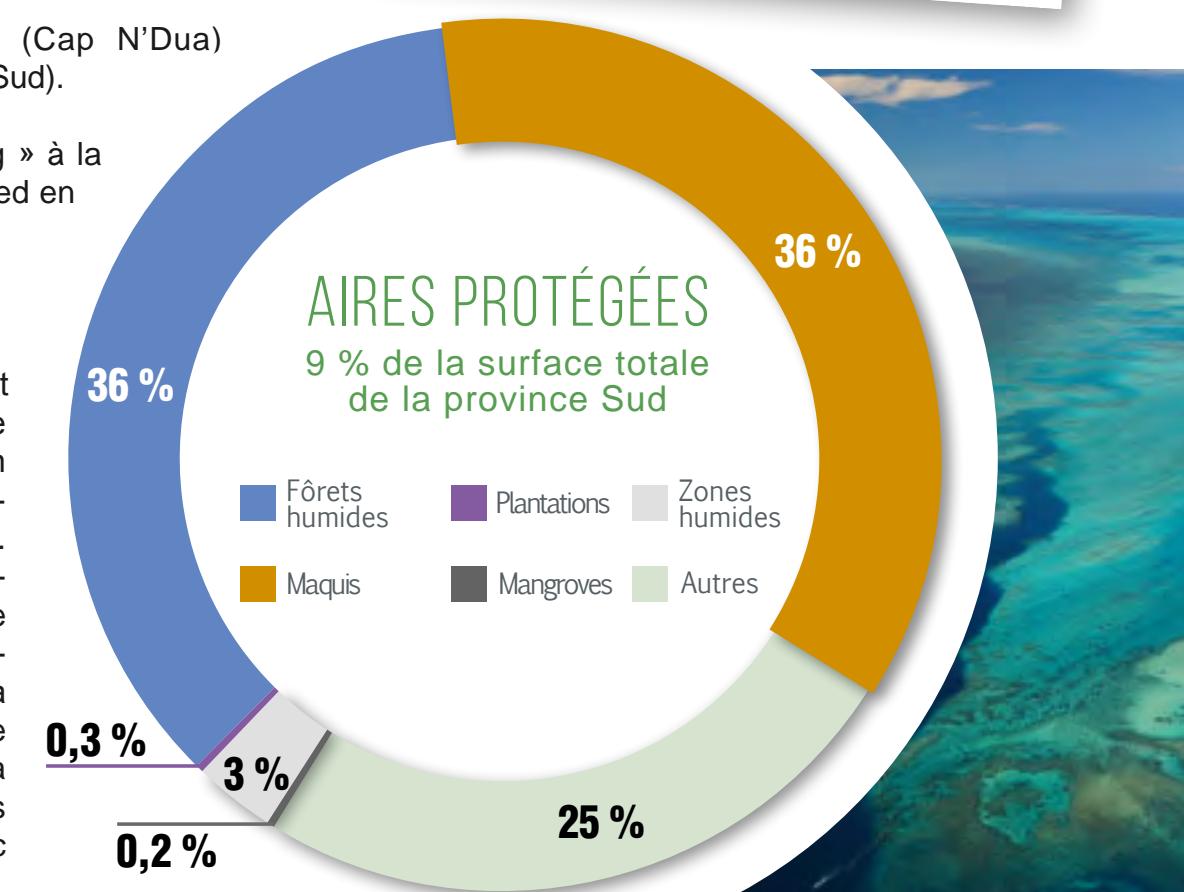
Parmi les projets phare, le profil environnemental de la Province et le premier plan massif de protection des forêts contre les feux ont été initiés et l'inventaire des paysages de province Sud a été poursuivi. Le programme PANDORE (ex-Centre de ressources environnementales) s'est enrichi.

3 plans de gestion ont été révisés (Cap N'Dua) ou lancés (Dumbéa et les lacs du Grand Sud).

Une opération pilote de « turtle watching » à la Roche-Percée (Bourail) a été mise sur pied en partenariat avec l'Aquarium des lagons.

Des financements pour des programmes transverses

La DENV bénéficie d'un accompagnement financier de l'AFD (Agence française de développement) pour la définition d'un schéma d'orientation pour le développement durable du Grand Sud (RESCCUE). En 2016, une étude sur le potentiel éco-touristique de cette zone a été menée en partenariat avec les acteurs économiques. L'Europe finance également la province Sud dans le cadre du programme INTEGRE qui a permis d'organiser la 1^{re} fête de la science à l'île des Pins. Ces programmes se poursuivent en 2017 avec l'appui de la CPS.


 BUDGET FONCTIONNEMENT
647,9 MF

 BUDGET INVESTISSEMENT
654,5 MF

QUELQUES ACTIONS EN 2016

- Opérations de lutte contre les espèces envahissantes animales et végétales (Miconia, Pluchéa, Pinus, rats...)
- Poursuite de la gestion des balises, mouillages et de l'aménagement des îlots
- Lancement d'un programme de reconquête de la biodiversité l'île Ouen avec le comité de gestion
- Ateliers participatifs pour la gestion des lacs du grand Sud classés à Ramsar
- Redécouverte sur l'île Ouen de Mezoneuron ouenensis (espèce supposée éteinte) par Endémia et la DENV



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

- **140** arrêtés d'autorisation : défrichement, impact sur écosystèmes, dérogation, espèces protégées, espèces exotiques envahissantes (hors collecte et dérogations aires protégées et espèces envahissantes).
- **107** cadrages préalables : accompagnement des demandeurs en amont de l'élaboration des dossiers de demande.
- **14** études d'impact mises en ligne dans le cadre de la consultation du public (mise en œuvre à partir de 2016).

ICPE (INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)

Le principal fait marquant ayant ponctué l'année est l'incendie du complexe Serdis-Foir'Fouille-Champion, en février, avec un risque sanitaire élevé et des conséquences environnementales sur l'anse Uaré qu'il a fallu gérer. La DENV a participé à 6 réunions de crise pilotées par la Sécurité civile avec 1 visite d'inspection.

L'ACTIVITÉ ICPE EN CHIFFRES

- | | |
|------------------------|---|
| 5 enquêtes publiques | 95 rapports, notes et comptes rendus |
| 74 réunions techniques | 31 récépissés délivrés |
| 35 avis | 75 visites d'inspection avec 1 PV et 7 mises en demeure |
| 38 arrêtés | |

MISE EN ŒUVRE DE LA SÉQUENCE ERC (ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER)

Une large concertation pour une meilleure application de la séquence ERC a été lancée par la DENV en 2016.

- Acteurs : DENV, DDR, DAVAR, Fonds Nickel, Sud Forêt, acteurs économiques ...
- **4 projets**
 - Élaboration d'une doctrine ERC.
 - Révision de l'outil de calcul de mesures compensatoires.
 - Mise en œuvre d'un dispositif porteur des mesures compensatoires.
 - Élaboration d'une stratégie de restauration des sites dégradés.



LA GESTION DES DÉCHETS

La valorisation des déchets, avec le contrôle de la bonne application de la REP (responsabilité élargie du producteur), et la modernisation de leur gestion, se sont poursuivies tout au long de l'année. Une première phase de concertation et des ateliers de travail ont été réalisés pour les « papiers-emballages », une nouvelle filière en déploiement.

Le soutien technique et financier a permis d'accompagner plusieurs communes dans la modernisation de la gestion de leurs déchets. Trois dépotoirs (Moindou, Saraméa, Thio) ont été réhabilités, la déchèterie de Yaté a été finalisée. Enfin, le partenariat avec la commune de l'île des Pins a été relancé.

UNE RECYCLERIE À L'ÉTUDE

La DENV a réalisé une étude de faisabilité d'une recyclerie afin de développer le réemploi et le recyclage (déchets 3 E, textile, bois...) et favoriser la réinsertion par l'activité (collaboration avec la DEFE, des associations et entreprises artisanales)

CONTRÔLE DES « HORS-LA-LOI »

La province Sud ne tolère aucun manquement aux règles applicables à la protection de l'environnement, notamment en termes d'actes de braconnage ou de pêche illégale.

- **2 819** contrôles (mer et chasse) ont été réalisés.
- **7 763** personnes contrôlées et sensibilisées (des chiffres stables par rapport à 2015).
- Augmentation des taux d'infraction par rapport à 2015 : **6,1 %** en août et **4,6 %** en novembre.

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER

L'accueil des TIG et réparations pénales a concerné **18** personnes et **440** heures de travaux ont été réalisées.

Du côté des « résidents », le parc a vu l'arrivée de trois lémuriens et a construit les infrastructures nécessaires. Autre temps fort, un sentier « forêt sèche » a été créé.

- Nombre de visiteurs : **100 707** (99 260 en 2015) dont **3 446** croisiéristes.
- Recettes (fréquentations) : **16,7 MF** (19,6 MF en 2015) avec **49,2 %** de gratuité en moyenne.



PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Afin d'encourager l'insertion, le dispositif provincial d'accueil des TIG (travaux d'intérêt général) et réparations pénales a été déployé de mars à novembre 2016.

- **25** personnes accueillies et **1 095** heures de travaux réalisées.
- Chantier école du lycée agricole de Pouembout : **22** élèves en immersion avec découverte des métiers et des missions dans un parc naturel.
- Nombre de visiteurs : **30 107** (30 467 en 2015).
- Recettes (droits d'entrée) : 11,1 MF (10,9 MF en 2015).

OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION



2016 a été marquée par l'expédition **Planète revisitée**, mobilisant scientifiques de tous bords et de nombreux élèves curieux de nature.

Comme tous les ans, la DENV a relayé sur son territoire des événements nationaux et internationaux sur diverses thématiques environnementales :

- Déchets (Semaine européenne de la réduction des déchets, Clean Up The World, gaspillage alimentaire...)
- Espèces emblématiques (Année de la baleine...)
- Zones humides RAMSAR
- Lagons inscrits au patrimoine mondial

00
VUE
D'ENSEMBLE

 01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

 02
DENV - Direction
de l'Environnement

 03
DDR - Direction
du Développement
Rural

 04
DEFE - Direction
de l'Économie,
de la Formation
et de l'Emploi

 05
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

 06
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

 07
PÔLE
FONCTIONNEL

 08
PROJETS
TRANSVERSAUX

 DDR
DIRECTION
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL

LA PPAP EN MARCHÉ

Développer et encourager l'économie rurale et maritime afin de favoriser le maintien de l'emploi, orienter et développer les productions pour le marché local et l'exportation dans le respect de l'environnement et des consommateurs, contribuer au déploiement de la politique publique agricole provinciale, font partie des missions de la DDR. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose l'expertise, l'accompagnement de proximité et le soutien financier aux porteurs de projet. Enfin, la DDR gère la ressource en eau et lutte contre l'érosion (hors sylviculture productive).

BUDGET FONCTIONNEMENT 1,36 MdF	BUDGET INVESTISSEMENT 900 MF
--	--


province-sud.nc/ppap


LE DISPPAP OFFICIALISÉ

La délibération n° 33-2016/APS du 16 septembre 2016 est parue au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie du 1^{er} décembre 2016.

Les mesures phare prennent en compte la création et l'extension des activités agricoles sans limite d'âge, le bail rural, l'innovation. Les pratiques respectueuses de l'environnement, la diversification et la mutualisation des moyens figurent aussi dans le dispositif. Sans oublier l'agriculture familiale en brousse et en tribu ou encore des appels à projet lorsque l'initiative des acteurs en place s'avère insuffisante pour impulser le développement d'une filière.

DE NOUVELLES INTERPROFESSIONS



Après l'IFEL, Interprofession des fruits et légumes, fin 2015, de nouvelles organisations professionnelles ont vu le jour grâce à l'accompagnement des services provinciaux.

- Le Groupement des éleveurs porcins du Sud, en juin 2016.
- L'Association des producteurs et transformateurs avicoles (APTA) de la province Sud, novembre 2016.

Enfin, négocié en cours d'année, le nouvel accord interprofessionnel de la filière porcine a été validé en décembre 2016.

DES OBJECTIFS POUR QUATRE FILIÈRES PRIORITAIRES

• Un schéma directeur pour les céréales et oléo-protéagineux

Il propose des objectifs de production et de prix pour satisfaire à la fois le marché de la provende (maïs, blé, soja) et l'alimentation humaine (riz, blé panifiable...). Ce développement doit se faire dans le cadre de pratiques respectueuses de l'environnement. Une approche SIG confirme le potentiel de développement de la filière céréales sur une superficie de près de 3 200 ha conformément aux objectifs de la PPAP (32 000 tonnes en 2025). **En 2016, des records de production de maïs ont été atteints avec près de 8 000 tonnes.**

• Une coopérative pour les fruits et légumes

L'objectif est de mettre en place un outil de gestion, de collecte et de commercialisation de la production locale en fruits et légumes. Suite aux trois missions menées en 2016 par une expertise réunionnaise (VIVEA-AD2R), **un noyau de 12 producteurs locaux fondateurs porte cette initiative.**

• L'expertise réunionnaise pour l'aviculture

Un expert de l'ARIV (Association réunionnaise interprofessionnelle de la volaille) a été mandaté par la province Sud afin d'assister la DDR dans **la construction d'un schéma directeur de la filière avicole de chair**. Le plan d'action prévoit de renforcer la structuration de la filière en créant des partenariats gagnant-gagnant entre les éleveurs et les autres maillons de la chaîne. Les orientations proposées reposent sur le lancement de nouvelles gammes de produits afin de mieux répondre aux différents segments de marché. Le poulet standard de six semaines à un prix ajusté aurait un potentiel de **1 000 tonnes** de substitution sur l'import congelé.

• Le soutien à la production bovine

Préserver les troupeaux de vaches reproductrices durant les périodes de sécheresse, particulièrement récurrentes ces cinq dernières années, tel est l'objectif pour cette filière. En synergie avec le plan foin et l'aide aux retenues collinaires lancés en 2016 par l'Agence de prévention et d'indemnisation des calamités naturelles (APICAN), les mesures provinciales portent sur l'amélioration du fourrage disponible par la reconduction des mesures d'aide à l'achat de semences de pâtrages et l'aide au stockage du foin. La DDR est chargée de la partie terrain.

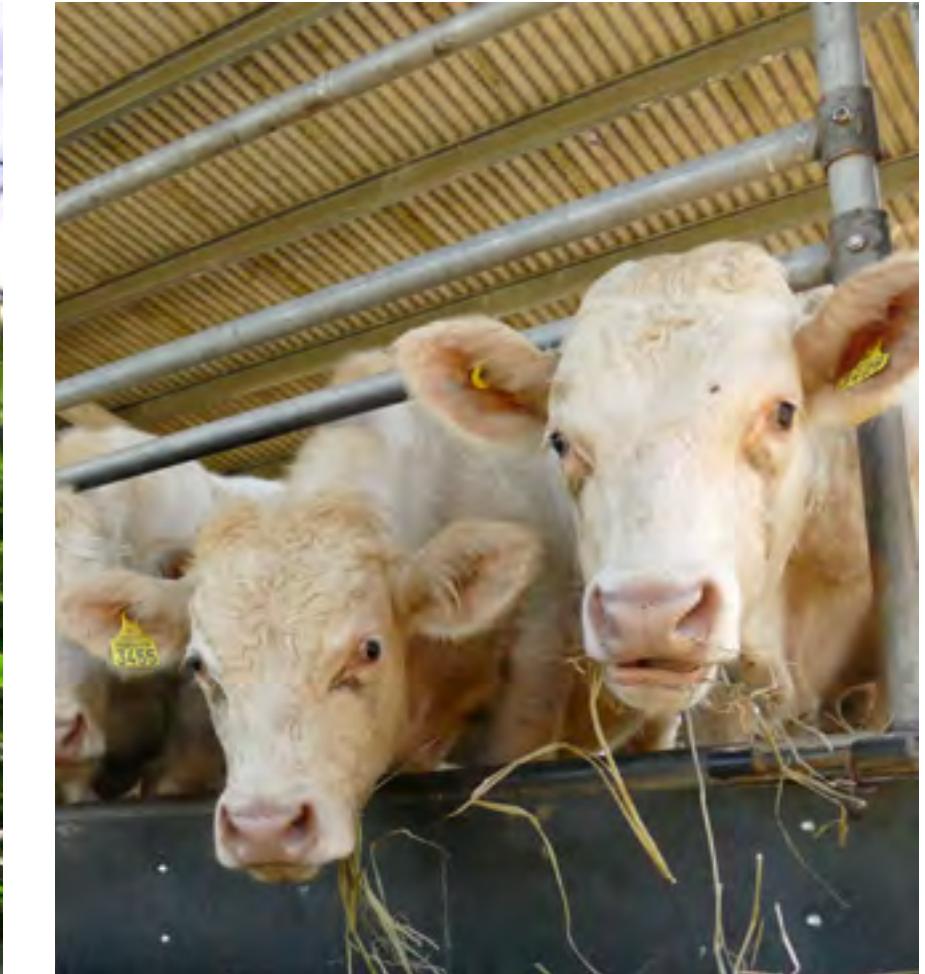


00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

DE L'INNOVATION POUR LA FORMATION CONTINUE

La volonté de la Province de voir se développer les capacités et volumes de production a conduit la DDR à redéfinir son offre de formation avec des parcours progressifs, permettant d'atteindre « une capacité » de produire par l'acquisition de compétences techniques suffisantes.

En 2016, ces parcours ont concerné les filières ovine, avicole, cultures pérennes, cultures hors-sol, agriculture biologique et cultures de plein champ sous serre.

L'AIDE EXCEPTIONNELLE

Dès l'annonce de la PPAP, une aide exceptionnelle à l'émergence de projets agricoles ou agro-alimentaires a été créée en 2015 pour une année.

- **14 projets** agricoles de plus de 20 MF d'investissement ont émergé dont 9 projets structurants dans la filière céréales.
- Le soutien provincial est de **près de 300 MF** (40 % des investissements productifs).

QUELQUES PERSPECTIVES

- Développer le plan d'action en faveur des quatre filières prioritaires : orientation vers des céréales de diversification (riz et soja) en partenariat avec l'ADECAL (Agence de développement économique), création d'un abattoir avicole collectif en province Sud ou lancement d'un marché de bestiaux.
- Grâce au DISPPAP, soutenir l'agriculture familiale avec les premiers appels à petit projet par commune et par filière avec le soutien de la DDR et de la DEFE.
- Contrat inter-collectivités : soutenir la recherche et le développement par l'IAC, Institut agronomique néo-calédonien, et l'expérimentation-transfert par l'ADECAL.

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

DEFE

Les missions de la DEFE s'articulent autour de deux grands pôles : le développement économique et l'emploi-formation-insertion. Si son siège social est à Ducas, la DEFE a huit antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'île des Pins) et cinq permanences (Farino, Moindou, Saraméa, Boulouparis et Plum). En 2016, la DEFE a été réorganisée en quatre services au lieu de cinq et le Service de l'Emploi et du Placement est devenu le Service de l'Emploi.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

● Encourager les initiatives

La DEFE apporte un soutien aux investissements des entreprises de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat et des services, du commerce et à la création d'emplois. Elle agit dans le cadre d'investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et de développement, engagées par les entreprises.



● Maintenir l'emploi avec le GAPE

Le GAPE, ou guichet d'appui prioritaire pour l'emploi, fait partie des mesures provinciales du PULSE, plan d'urgence local de soutien à l'emploi. L'objectif de ce guichet unique créé en octobre 2016 est de pouvoir répondre en un seul lieu aux demandes et aux attentes des chefs d'entreprise en difficulté, ainsi qu'aux salariés licenciés.

Il a pour mission de recevoir, d'informer, d'orienter, d'accompagner et de faciliter les démarches administratives, fiscales, sociales, économiques en lien avec toutes les institutions et les partenaires.

Les publics ciblés : les sous-traitants de l'industrie minière et métallurgique, les entreprises du BTP de moins de 10 salariés* ainsi que les salariés d'entreprises des secteurs cités allant ou ayant perdu leur emploi.

*de moins de 20 salariés depuis mars 2017



LES AIDES EN 2016

44 entreprises aidées pour un montant annuel
de 206,06 MF.

Les aides à l'emploi, d'un montant de plus de 60 MF,
ont permis de maintenir 62 emplois.

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

1,4 MdF

BUDGET EMPLOI,
FORMATION,
INSERTION



EMPLOI ET PLACEMENT

La DEFE, via son Service de l'Emploi, procède au placement des demandeurs d'emploi, aux sélections, à leur recrutement. Elle peut aussi les orienter vers des stages et des formations.

LA FRÉQUENTATION DU SERVICE DE L'EMPLOI EN 2016

- **90 451** visiteurs
- **5 332** personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi
- **2 359** ont sollicité des conseils techniques pour la recherche d'emploi
- **646** ont demandé le bénéfice d'un entretien de diagnostic
- **1 508** ont bénéficié d'un entretien de suivi et d'accompagnement
- **2 065** placements réalisés

Fin 2016, la DEFE a recensé **5 893** demandeurs d'emploi (5 302 en 2015, soit une hausse de 11 % sur douze mois). 53 % sont des femmes, 75 % ont plus de 26 ans et 35 % n'ont aucun diplôme. Le nombre d'offres s'élève à 5 446 soit 12 % de moins qu'en 2015. **2 905** placements ont été réalisés en 2016. Depuis 2012, la structure de la demande d'emploi évolue peu.

MESURES D'AIDE

- **Aides aux travailleurs handicapés**
24 contrats type formation (CTF : contrat réservé aux personnes en situation de handicap). **Montant : 15,6 MF**
- **Aides à l'emploi et à la formation**
693 dossiers d'aides à l'emploi et à la formation ont été financés par la DEFE. Montant : **plus de 47,9 MF**, soit un coût moyen de 69 200 F par dossier.

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

MÉDIATION INSERTION ET PRÉVENTION

En 2016, **12** chantiers d'insertions (16 en 2015) impliquant **64** stagiaires ont été financés. **Montant : 188,1 MF**, soit un coût moyen par chantier de plus de 15,6 MF.

LES PERSPECTIVES 2017

Dans le cadre du pilotage stratégique de la province Sud, plusieurs objectifs ont été définis aussi bien dans l'emploi-insertion-formation que dans le développement économique avec un volet concernant le tourisme.



- Développement économique
Systématiser le suivi des entreprises financées par le CASE*.
Tenir le dispositif GAPE toute l'année 2017
Mettre en œuvre le plan d'action issu des ateliers du tourisme.

- Emploi
Faciliter la gestion des offres et de la demande d'emploi.
Accentuer la prospection dans les entreprises
Développer les formations d'adaptation.

- Insertion
Mutualiser les actions et les moyens entre les différents partenaires de l'insertion.
Faire évoluer les chantiers d'insertion vers des chantiers d'équipement encourageant le développement économique tels que des marchés en tribu, des équipements touristiques...

- Formation
Former les dirigeants des TPE, un vivier important de créateurs d'emplois.

*Code des aides pour le soutien de l'économie

00
VUE
D'ENSEMBLE

01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

DEPS - Direction
de l'Équipement

DL - Direction
du Logement

DFA - Direction
du Foncier et
de l'Aménagement

03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

04
PÔLE
FONCTIONNEL

05
PROJETS
TRANSVERSAUX



**PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE**



DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

DEPS

La direction de l'Équipement de la province Sud (DEPS) est la direction constructrice de la province Sud. Elle a pour mission de gérer et développer les 270 km de routes et d'ouvrages d'art du réseau routier provincial, ainsi que huit ouvrages maritimes. Pour ce faire, elle assure la maîtrise d'œuvre des chantiers d'infrastructures routières, ainsi que l'entretien courant de voiries. Elle s'occupe également, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, de l'entretien du réseau routier de sa compétence (RT1 – RT3). Par ailleurs, elle réalise, pour le compte d'autres directions provinciales, la conduite d'opérations de constructions publiques (comme les collèges, les centres médico-sociaux, les équipements sportifs), ainsi que la programmation, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation des bâtiments, logements et terrains, que ceux-ci soient provinciaux ou affectés aux missions de la province Sud. Seuls l'entretien et la maintenance des collèges, gérés directement par la direction de l'Enseignement, ne font pas partie de son champ d'intervention.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

L'année a été essentiellement marquée par trois temps forts, l'aménagement du carrefour giratoire du lycée du Mont-Dore, le projet Néobus et la poursuite du chantier de doublement des voies de la VE2.

- **Carrefour giratoire lycée du Mont-Dore**

Un carrefour giratoire sur la route provinciale n°1 (RP1), permettant d'accéder au nouveau lycée du Mont-Dore, a été réalisé ainsi qu'une aire de stationnement pour les bus scolaires et urbains. L'aménagement « fonctionnel » a pu être livré pour la rentrée scolaire 2017 et les travaux ont été finalisés au premier trimestre 2017. **Montant : 155 MF.**

- **Projet Néobus**

Les travaux du futur transport en commun en site propre ont démarré en juillet. Une équipe regroupant des agents de plusieurs services de la DEPS a été constituée pour faciliter et coordonner la mise en œuvre de ce projet sur le domaine public de la Province. **Montant : > 20 MdF.**



BUDGET FONCTIONNEMENT

1,9 MdF
(comme en 2015)

BUDGET INVESTISSEMENT

4,1 MdF
(3,5 MdF en 2015)

Le budget de fonctionnement se répartit en trois. Le budget Administration générale, qui intègre les dotations en fonctionnement des communes pour 100 MF, ainsi que certains frais d'entretien des bâtiments pour 400 MF. La dotation provinciale au SMTU, Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa, pour 700 MF. Enfin, l'entretien courant des routes et ouvrages d'art pour 800 MF.

AÉRODROME DE POÉ

Afin de répondre aux exigences de la direction de l'Aviation civile, la DEPS œuvre à la mise en conformité des pistes.

La plateforme de l'aérodrome a été élargie à 50 m et la piste revêtue sur 18 m de large avec la réalisation d'une signalisation horizontale. La piste a été réouverte à la circulation aérienne le 3 décembre, conformément aux engagements de l'entreprise et de la province Sud, et ce, malgré un blocage en début de chantier. **Montant des travaux : 90 MF.**

MOBILITÉ

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité organisée par le CTME* et ses partenaires institutionnels, la DEPS a créé un challenge inter-directions avec une exposition intitulée « Il est bon mon déplacement » et un casting photo des agents écomobiles à la province Sud.

*Comité territorial pour la maîtrise de l'énergie

BÂTIMENT-CONSTRUCTION

● Maîtrise de l'énergie dans le patrimoine provincial

La DEPS a poursuivi les objectifs du plan d'action provincial 2015-2020 en faveur de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments de la Province.

4 audits énergétiques ont été réalisés : centres médico-sociaux de Boulari et de Montravel, direction de l'Enseignement à Clémenceau, et HPS. Des travaux d'amélioration énergétique de la DEFE ont été effectués. Un outil de suivi des consommations énergétiques de 40 bâtiments provincial a été installé (logiciel VERTUOZ).

Montant du projet : 24 MF.

● Futur collège Apogoti

Avec le développement urbain de la zone de Dumbéa-sur-Mer, le collège Apogoti pourra accueillir 600 élèves. Les travaux ont démarré en avril 2016, pour une ouverture à la rentrée 2018. La cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée en novembre 2016.

Montant : 2,5 MdF dont 1,7 MdF pour 2017.



● Foyer de l'enfance et Maison de santé

Le foyer de l'enfance d'une capacité d'accueil de 40 enfants va remplacer l'actuel foyer des Bougainvilliers, qui ne permet plus d'accueillir tous les enfants placés. Quant à la future Maison de santé, il s'agit d'un outil structurant pour le développement de Dumbéa-sur-Mer. Réception : 26 décembre 2016 pour un accueil des enfants avant la rentrée des classes. **Montant : 850 MF.**

● Et aussi...

L'aménagement d'une zone technique au château Hagen et la création d'un bâtiment sanitaire à l'îlot Amédée.

OUVRAGES D'ART SUR LA COMMUNE DE MOINDOU

La DEPS a réalisé des travaux d'aménagement des radiers de Mecougna et Faweni, pour le compte de la commune de Moindou.

Montant total des travaux : 40 MF, dont 10 MF versés à la commune en 2016 au titre du contrat de développement.

SMTU

Membre du SMTU, Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa, la province Sud a contribué à son fonctionnement à plus de 20 % de ses recettes totales. Elle a aussi participé à la réalisation des deux opérations d'investissement du contrat d'agglomération 2011-2016 : **mise en place de navettes maritimes et réalisation d'un transport en commun en site propre à hauteur de 27 MF.**

UN PROJET DE MAISON DE SANTÉ À YATÉ

L'actuel centre médico-social, devenu trop exigu, ne répond plus à la démarche pluridisciplinaire que la province Sud est en train de mettre en œuvre. La structure reprendra l'activité de médecine générale avec un pôle social, une aide médicale, des consultations de spécialistes et une unité de traitement des urgences. **Démarrage des travaux : mi-juillet 2017. Montant : 400 MF**

DIRECTION DU LOGEMENT

DL

Aides à l'acquisition, la location, la rénovation, aides aux familles et accompagnement au logement, la direction du Logement a pour mission de conduire la politique provinciale en termes d'habitat social, conformément à l'article 20 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999.

Elle a en charge la programmation et le financement de la construction de logements sociaux réalisés par les bailleurs sociaux (SIC, FSH/FCH et Sem Aggro) et ceux des opérateurs œuvrant pour la province Sud dans le logement individuel.

Elle coordonne le dispositif du « protocole unique » qui fixe les modalités d'accès prioritaire à des publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire. La direction du Logement veille au développement du parc social privé éligible à l'aide au logement et son conventionnement.

Son service de l'accompagnement au logement comprend deux bureaux : le premier pour l'accès et le maintien dans le logement, le second avec un dispositif d'insertion par le logement et l'emploi.

BUDGET FONCTIONNEMENT

1,98 MdF

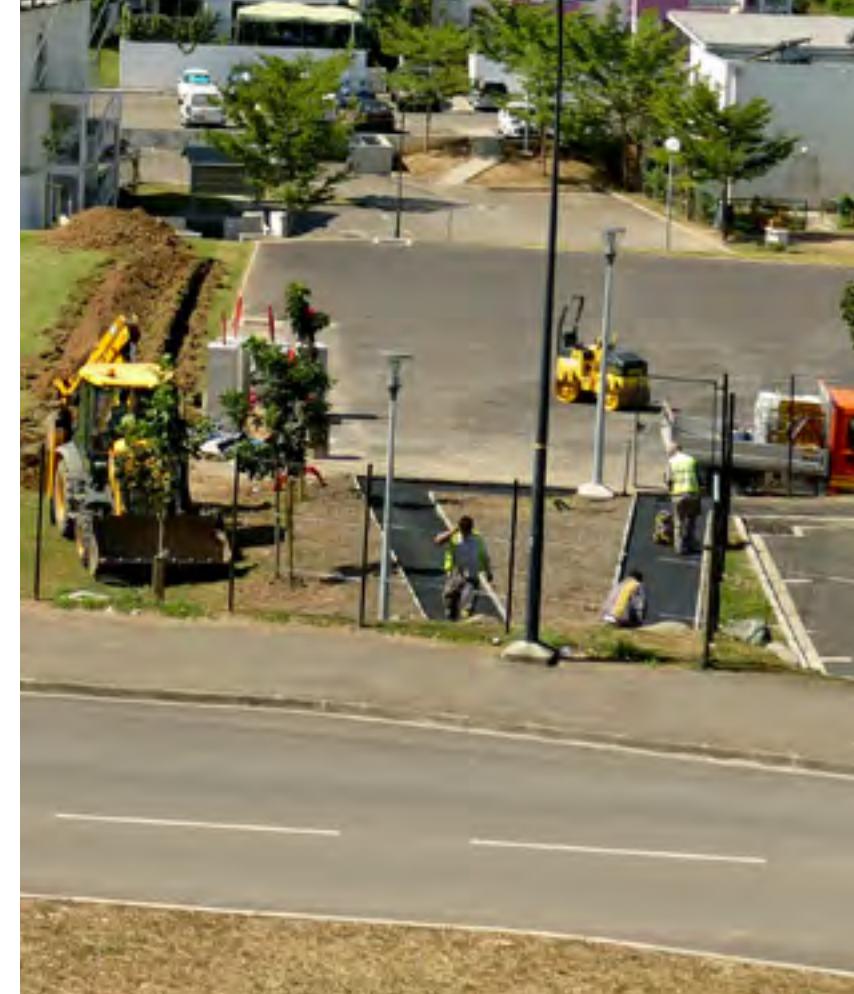
BUDGET INVESTISSEMENT

1,58 MdF

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIREDEPS - Direction
de l'ÉquipementDL - Direction
du LogementDFA - Direction
du Foncier et
de l'Aménagement03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL05
PROJETS
TRANSVERSAUX

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

- Dispositif 1^{re} entrée : **53 familles** ont été orientées et 26 étaient toujours accompagnées fin 2016.
- Protocole unique : **90 relogements** (dates de signature de bail transmises) ont été réalisés en 2016 dont 14 familles issues des centres d'hébergement et d'insertion sociale, 34 des sites prioritaires et 42 en urgences sociales. Les sites prioritaires en 2016 : les Palmiers, le centre urbain de Koutio et le site dit Néobus pour Dumbéa, Sakamoto et Les Alizés à Nouméa.
- Insertion par le logement et l'emploi : en moyenne, **55 personnes** par mois en bénéficient.
- Point relais logement : **11 relogements** dans le parc privé et 218 logements du parc privé conventionnés à l'aide au logement. Les changements de réglementation de l'aide au logement ont fortement impacté ce dispositif.
- Dispositif « Maintien » : **171 familles** en ont bénéficié et 85 étaient toujours accompagnées fin 2016.
- Prévention des expulsions : **82 demandes d'enquête** du Haut-commissariat de la République réalisées.
- Accompagnement individualisé des travailleurs sociaux : un accompagnement soutenu par des actions collectives. Lorsque des problématiques communes sont repérées, le travailleur social favorise le regroupement de personnes volontaires pour aborder le thème sous un angle plus ludique et partager les expériences. En 2016, ce sont environ **20 rendez-vous** avec les familles qui ont été organisés, notamment sur des espaces nouveaux qui permettent aussi de découvrir le patrimoine culturel calédonien, naturel ou historique, et de travailler la parentalité.



VERS UN CODE DES AIDES À L'HABITAT

Les États généraux de l'habitat, avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du logement social en Nouvelle-Calédonie, se sont tenus, 12 ans après leur première édition. Bilan des actions menées, chiffres et besoins en logement, l'habitat ou encore le cadre de vie étaient au cœur des échanges. Une feuille de route a été fixée pour les prochaines décennies avec, entre autres, des orientations pour proposer une réforme de la réglementation provinciale. Un Code des aides à l'habitat devrait être adopté en 2017.

UNE RÉORGANISATION EN PROJET

En 2017, la province Sud va réorganiser la direction du Logement et intégrer la fonction précédemment portée par la Maison de l'habitat, guichet unique de la demande de logements en province Sud. Elle va adapter sa réglementation à ses objectifs par l'adoption du Code des aides à l'habitat et se doter d'outils informatiques performants de gestion et de suivi de ses actions. Tous ces projets ont pour but d'optimiser la politique provinciale d'habitat social.

LES PERSPECTIVES

- Produire un rapport sur les besoins en logements et également une étude approfondie du parc existant afin de planifier la construction des logements publics et privés selon les besoins.
- Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur afin d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande.
- Engager des actions devant permettre une meilleure maîtrise des coûts de production et favoriser la libération de foncier. Ces actions auront un effet de levier afin de permettre une augmentation de la production de logements.
- Renforcer l'engagement dans la résorption de l'habitat précaire, favoriser la réhabilitation du parc privé insalubre, la rénovation des logements publics indécents, et enfin, contribuer à l'émergence d'opérations de rénovation urbaine.
- Poursuivre le soutien à l'accession à la propriété en rationnalisant les aides dédiées.
- Poursuivre l'accompagnement des familles à l'intégration dans leurs logements, mais aussi dans leur quartier et promouvoir le lien social.

DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT

DFA

En charge de la création de données géographiques de référence, de la documentation foncière, du patrimoine et des domaines public maritime et privé, bâti ou non bâti, de la province Sud, la DFA élabore et suit la réglementation de l'urbanisme. Elle assure par ailleurs la gestion des achats centralisés de la Province tels que les véhicules et le mobilier. Enfin, elle a en charge les trois aérodromes provinciaux, l'hélistation du Méridien et les hélisurfaces, ainsi que l'hélicoptère provincial.

DOMAINE ET PATRIMOINE

La gestion du domaine provincial fait état de **94 actes finalisés**, soit le même nombre qu'en 2015, dont 3 ventes de terrains industriels pour une valeur de 64,7 MF, 2 baux commerciaux, 10 conventions et 1 cession, au-delà des autorisations d'occupation temporaires (AOT) portant sur le domaine public maritime et qui constituent la majorité des dossiers.

Parc immobilier : **165 logements administratifs** (67 sur le Grand Nouméa et 98 dans le reste de la province) ont été recensés dont 19 font l'objet de prise à bail dans le secteur privé.

Le service gère également les mises à disposition du site Ko We Kara : **25 mariages** et **12 événements** en 2016.

Une valorisation du patrimoine provincial a été assurée avec l'émission d'environ 1 290 états des sommes dues (ESD) relatifs principalement à l'occupation des domaines public maritime et privé, pour un montant total de **426 MF**.

263

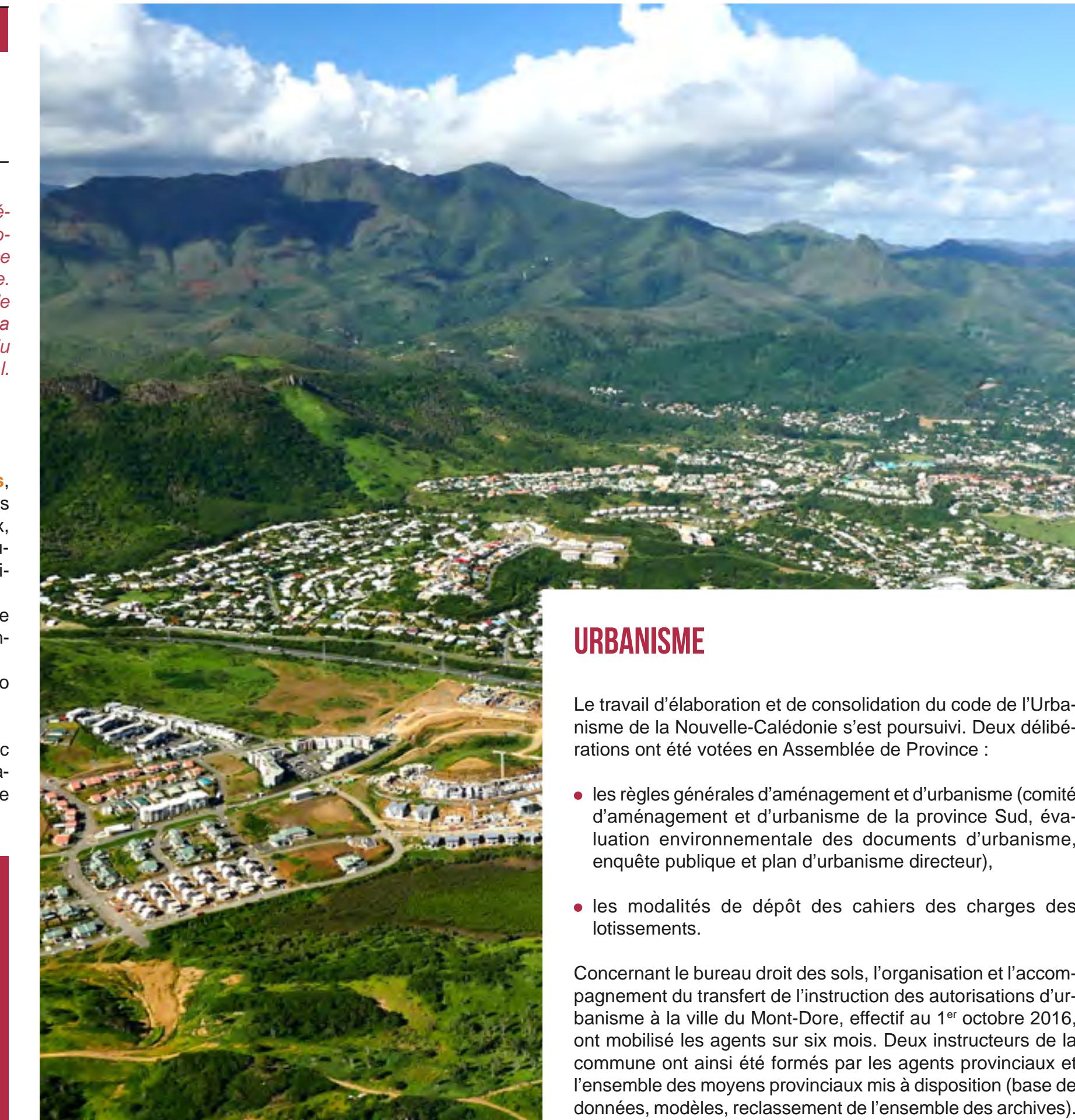
dossiers enregistrés
(-20 par rapport à
2015)

276

dossier clôturés (+22)

499

dossiers en cours
d'instruction au
31 décembre (+16)
dont la moitié en phase
de finalisation ou en
attente d'éléments
complémentaires.



URBANISME

Le travail d'élaboration et de consolidation du code de l'Urbanisme de la Nouvelle-Calédonie s'est poursuivi. Deux délibérations ont été votées en Assemblée de Province :

- les règles générales d'aménagement et d'urbanisme (comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud, évaluation environnementale des documents d'urbanisme, enquête publique et plan d'urbanisme directeur),
- les modalités de dépôt des cahiers des charges des lotissements.

Concernant le bureau droit des sols, l'organisation et l'accompagnement du transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme à la ville du Mont-Dore, effectif au 1^{er} octobre 2016, ont mobilisé les agents sur six mois. Deux instructeurs de la commune ont ainsi été formés par les agents provinciaux et l'ensemble des moyens provinciaux mis à disposition (base de données, modèles, reclassement de l'ensemble des archives).

PLANS D'URBANISME DIRECTEURS

- En élaboration : Païta et Poya Sud
- En révision : Bourail, Boulouparis, La Foa et Nouméa
- Mis à jour : Mont-Dore, Nouméa et Thio

En matière d'autorisations d'urbanisme commercial, 5 dossiers ont été traités en 2016.

PERMIS DE CONSTRUIRE 2016

784

permis de construire délivrés, dont 70 % sur la commune de Païta (-9 % par rapport à 2015).

123

demandes d'autorisation de diviser accordées (+9 % par rapport à 2015).

25

permis de lotir (16 sur Païta) dont 13 modificatifs. Au total, 547 lots créés dont 56 non destinés à l'habitat.

INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

● Aéroport de l'île des Pins

Deux audits ont été réalisés concrétisant le renouvellement pour deux ans du certificat du prestataire de services de navigation aérienne. Dans le cadre du plan d'action corrective, un comité de sécurité ainsi qu'une revue de sécurité ont été organisés en mars et en novembre.

En octobre, un exercice de gestion de crise a eu lieu avec le responsable du SSLIA de l'aéroport international Nouméa-La Tontouta et un formateur de l'IFAP. Enfin, côté travaux de réhabilitation, **50,3 MF** ont été engagés : réfection du réseau AEP, collecte des EP, couverture du bâtiment du SSLIA et autres.

● Aérodrome de Poé

Les travaux se sont poursuivis : réfection de l'aire de mouvement avec l'élargissement de la piste. **Montant : 150 MF**. Une plateforme pour ULM (surveillance des requins et activité touristique) a aussi été créée. Enfin, l'audit CHEA, conditions d'homologation et procédures d'exploitation des aérodromes, s'est déroulé en juin.

● Aérodrome de Oua Tom

Parmi les temps forts de 2016, des travaux de réfection du balisage diurne de l'aire de trafic (taxi-way et parking aéronefs) ainsi que la réfection du revêtement anti kérosène. **Montant : 700 000 F.**



SERVICE DES RESSOURCES

Une vente aux enchères publiques de véhicules, mobiliers et matériels a permis de récolter **17,4 MF de recettes**, un montant proche de celui de 2015.

143 mises en concurrence DFA, 115 demandes provinciales d'investissement sur patrimoine ont été réalisées et 62 véhicules ont été réceptionnés. 54 marchés (contre 56 en 2015) et 89 contrats (63 en 2015) restent actifs.

Enfin, dans le cadre d'une démarche « verte », 4 véhicules hybrides ont été acquis par la Province.

SERVICE TOPOGRAPHIQUE
ET FONCIER

Afin de sécuriser les archives foncières et ses 37 000 dossiers, la GED, gestion électronique des documents, a été rendue opérationnelle en 2016. L'accès à la mémoire foncière de la Province, publique ou privée, est désormais facilité grâce au logiciel Milan. **La base de données a été alimentée par 1 000 dossiers au cours de l'année.**

Le système d'information géographique de la direction, SIG-DFA, est aussi accessible en interne avec des données de références produites, notamment par le service topographique et foncier.

CHIFFRES 2016

- **92 travaux** d'expertise foncière délivrés
 - **160 plans** d'actes domaniaux réalisés
 - **65 opérations** de délimitation de terrain réalisées
 - **1 216 nouvelles parcelles** sur le territoire provincial, contrôlées et intégrées dans les bases de données
 - **178 levés** topographiques intégrés
 - Acquisition ou mise à jour de cartographies, en partenariat avec les communes.
- Montant : 15 MF**



**PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE ET
VIE SOCIALE**

DES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Responsable de l'enseignement primaire public de la province Sud, la DES applique la politique provinciale en termes d'équité scolaire et d'amélioration de la qualité des enseignements. Au niveau des collèges, elle intervient dans les différents travaux de construction, de rénovation ou d'extension. Par ailleurs, elle accorde des allocations, des bourses et des aides à l'enseignement supérieur. Parallèlement, elle soutient aussi l'enseignement privé.

BUDGET FONCTIONNEMENT
4,03 MdF

BUDGET INVESTISSEMENT
1,75 MdF

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC EN 2016

- **98** écoles primaires, dont **25** prioritaires
- **26** maternelles
- **43** primaires avec classes de maternelle ou sections enfantines
- **28** écoles élémentaires
- **1** école au CHT Gaston-Bourret
- **911** classes pour **1 253** enseignants
- **20 548** élèves à la rentrée 2016 dont plus de **12 900** en primaire

LE BUREAU DES COLLÈGES PUBLICS

Dans le cadre des opérations de constructions neuves, les travaux du collège Apogoti ont démarré en 2016. Des travaux de restructuration, d'aménagement et d'agrandissement des collèges ont été réalisés avec le Service de la construction publique (DEPS), notamment au niveau du plateau sportif du collège de Portes-de-Fer.

L'ensemble des collèges de la province a également bénéficié de travaux de rénovation et réparation et de commandes d'équipements pédagogiques, axés essentiellement sur l'hygiène et la sécurité. Cette année encore, l'opération Collège numérique, mise en place avec le Service de l'assistance et des infrastructures (DSI), a été maintenue.



52 MF

Tel est le coût total des travaux suite à l'incendie du collège de Thio, dans la nuit du 23 mai 2016, où des salles de cours et l'administration ont été endommagées. L'établissement n'a pu reprendre les cours que le 20 juin 2016.

LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS DANS LE PUBLIC

Directeurs d'école, enseignants, enseignants spécialisés, éducateurs ou encore locuteurs, ils étaient plus de 1 250 dans le primaire en 2016.

- **97** directeurs et directrices d'école dont une à l'école du CHT Gaston-Bourret.
- **911** enseignants dont 4 directeurs chargés de classes et 23 enseignants en classes spécialisées.
- **80** enseignants spécialisés :
 - **58** affectés en DESED (Dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté)
 - **7** au sein du DESI (Dispositif d'enseignants spécialisés itinérants)
 - **1** au dispositif CLASSE (Classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative)
 - **2** affectés à l'école du CHT
 - **4** maîtres surnuméraires
 - **8** éducateurs spécialisés en CLIS (Classe d'intégration scolaire).
 - **16** locuteurs pour l'enseignement en langues et culture kanak
 - **13** enseignants titulaires itinérants.



ÉCOLES ET COLLÈGES CONNECTÉS

La mission TICE, Technologies d'information et de communication, expérimentée d'abord à Plum afin de promouvoir les usages numériques dans les écoles publiques de la province Sud, s'est poursuivie en 2016.

- **37 %** des élèves ont bénéficié d'un enseignement avec Tableau blanc interactif (TBI),
- **52 %** des classes sont connectées via les TBI ou l'Espace numérique de travail (ENT)
- **1 030 stagiaires** ont suivi une formation TICE pour un total de 650 heures de formation.

Quant à l'opération Collège numérique, mise en place avec le service de l'assistance et des infrastructures de la direction des Systèmes d'Information (DSI), elle a continué à se déployer.



LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

En province Sud, **11 546 élèves**, soit 22,8 % de la population scolaire totale, ont été accueillis dans les établissements de l'enseignement privé confessionnel.

Les structures scolaires sont réparties de la manière suivante :

- 20 écoles primaires,
- 8 collèges,
- 6 lycées professionnels,
- 2 lycées d'enseignement général,
- 1 lycée polyvalent.

L'enseignement privé gère également 41 structures d'hébergement et de cantine : 1 cuisine centrale, 1 restaurant pédagogique, 22 cantines et 17 internats. Au total, 1 804 élèves ont été hébergés et 8 500 repas ont été servis par jour.

LES INTERNATS PUBLICS PROVINCIAUX, LA FOA ET BOURAIL

En 2016, **l'internat de La Foa a accueilli 151 élèves** et a maintenu son dispositif de soutien en étude le soir. Les taux d'obtention au diplôme national du brevet (DNB) et du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sont très satisfaisants avec, respectivement, **87 % et 83 % de réussite**.

L'internat de Bourail, quant à lui, héberge 100 élèves, du primaire au secondaire. Outil de soutien aux élèves, le dispositif d'aide scolaire, PASS' pour la réussite, a permis d'assurer un accompagnement scolaire et quotidien des professeurs, avec une moyenne de 239 heures effectuées par mois.



LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Dans le cadre de l'opération de sensibilisation à la gestion non-violente des conflits dans les écoles, initiée par la province Sud, l'association Ressources pédagogiques a présenté son spectacle sur le thème de la médiation aux élèves de CM1 des écoles publiques et privées, du 20 juin au 8 juillet 2016. Menée en partenariat avec la ville de Nouméa, cette opération a remporté un vif succès et a permis à de nombreux enseignants d'impulser un projet de médiation dans leur école avec leurs élèves. **Au total, ce sont 93 écoles, 135 classes, 3 027 élèves et environ 500 adultes enseignants**, enseignants spécialisés, parents, conseillers pédagogiques, étudiants IFM et ESPE qui ont assisté aux représentations.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2016, malgré la vigilance accrue des personnels enseignants, 129 situations d'absences injustifiées ou répétées ont été signalées au Bureau de la protection de l'enfance. Celui-ci a également traité **185 fiches d'informations** sur des enfants ou des jeunes signalés en danger ou en risque de danger. Ce sont 166 enfants scolarisés dans les écoles publiques de la province Sud qui sont concernés. Si 72 % des cas ont pu être traités directement par les services sociaux de la direction provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS), en particulier sur l'évaluation sociale, **28 % ont dû être orientés vers le procureur de la République pour cause d'urgence et de gravité des faits**.

LES BOURSES ET LES AIDES

Le Service des bourses et des aides aux élèves et aux étudiants a traité **1 232 demandes d'aides** pour les étudiants contre 755 en 2015, ce qui représente 60 % de dossiers supplémentaires. 8 100 dossiers de bourses scolaires ont ainsi été instruits pour la rentrée 2017. 29 % de la population scolarisée en province Sud touche une aide boursière. Pour porter la culture d'excellence, la province encourage et soutient les réussites scolaires par des aides financières : **40 étudiants ont été récompensés cette année**.

LES AIDES AUX ÉTUDIANTS

549 jeunes ont bénéficié d'un financement pour suivre leurs études supérieures en Nouvelle-Calédonie. On retiendra plus particulièrement 50 boursiers, 549 allocations de rentrée, 364 prises en charge de couverture sociale et 69 aides forfaitaires au stage. Parallèlement, 260 étudiants partis en métropole pour poursuivre leur cursus ont touché des bourses ou des aides annuelles.

LES BOURSES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Le déploiement de grands projets d'e-administration a permis la mise en place de trois dispositifs de demande de bourses étudiantes, accessibles en ligne, et de trois grilles de simulation. Pour en faciliter l'accès, les fiches catalogues, publiées sur le site provincial, ont été retravaillées et mises à jour, et les dossiers papier ont été conçus en version formulaire. La valeur ajoutée de l'e-administration est satisfaisante, tant pour le Service que pour les administrés.

Le déploiement des démarches en ligne des demandes de bourses étudiantes est prévu pour début 2017. Pour informer au mieux les demandeurs et les inciter à utiliser ce nouveau dispositif, le service Communication, en partenariat avec le Service, a développé de nouveaux supports (flyers, webTV, tutoriels, post Facebook, bloc signature, kakemonos...) et a diffusé les informations sur plusieurs réseaux (radios, à l'arrière des bus, web, Facebook, affiches...).



40

étudiants récompensés
au Prix d'Excellence en 2016



DIRECTION DE LA CULTURE

DC

La direction de la Culture agit en matière de patrimoine, de création et diffusion artistique et d'accès à la culture. Elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Province. Elle initie des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation artistique. Son bureau d'accueil des tournages offre un service gratuit autour de l'accompagnement de projets audiovisuels et cinématographiques.

LES ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES

De nombreux événements ont été organisés par la province Sud tout au long de l'année et ont attiré un public nombreux et hétéroclite : le Mois du patrimoine, la fête de la Musique, le festival des Voix du Sud, la Quinzaine du hip-hop ou l'opération Un été au ciné. Par le biais de subventions ou d'aides en nature, la direction accompagne plusieurs festivals (Festival de cinéma de La Foa, Femmes Funk, Gipsy Jazz Festival, Son et lumière de Téremba...). Elle apporte également un soutien à des actions scolaires à travers l'achat de tickets de spectacle pour les familles en difficulté ou des aides pour l'accès aux personnes handicapées ou âgées.



BUDGET FONCTIONNEMENT

452,5 MF

BUDGET INVESTISSEMENT

301,7 MF

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT POUR UN TOTAL DE 320,6 MF

56%
CULTURE

28%
PATRIMOINE

16%
AUDIO
VISUEL

LE BUREAU D'ACCUEIL DES TOURNAGES, BAT

Sa mission est d'apporter un service gratuit à toute société de production ou réalisateur indépendant dans la mise en place de son projet de film (fiction, documentaire, animation, clip, pub...). En 2016, le BAT a ainsi soutenu **84 projets dont 63 ont été tournés et 42 diffusés la même année**. Il anime le week-end d'ouverture du Festival du cinéma de La Foa et participe aux jurys. Il contribue aussi au développement de la filière audiovisuelle et accompagne les associations de producteurs dans leur démarche auprès des institutions. En 2017, le BAT accompagnera le gouvernement dans la gestion de son fonds de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique calédonienne.



LE DOMAIN DU CHÂTEAU HAGEN ET DE LA MAISON TARAGNAT

Plateforme de développement artistique et culturel, ce monument historique classé est l'endroit privilégié pour accueillir des événements culturels provinciaux et des manifestations à caractère public. Le domaine est composé du château Hagen (appelé aussi villa Banian), de la maison Taragnat, des écuries (bâtiment administratif), d'un amphithéâtre culturel de plein air, d'un parc ornemental en façade avant et d'un jardin vivier pédagogique en façade arrière.

En 2016, **9 982 personnes** ont profité des animations et expositions au château Hagen grâce à la programmation de **53 événements** (expositions, projections cinéma, théâtre, concerts, visites guidées...), soit **128 jours** d'ouverture sur l'année. Ces rendez-vous seront pérennisés en 2017.

LA PRÉSÉRATION DU PATRIMOINE DE LA PROVINCE

La direction suit et contrôle les travaux de conservation et de restauration sur le parc immobilier public ou privé protégé, qu'ils soient subventionnés ou non.

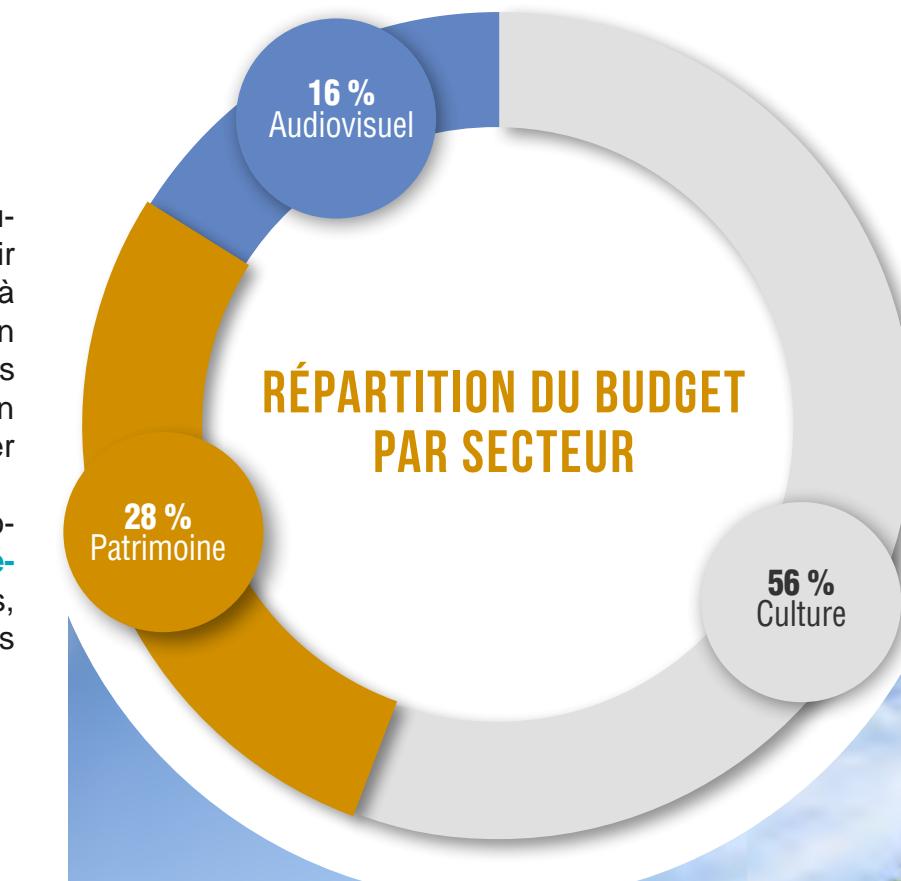
En termes de conservation, elle mène également les chantiers de restauration du parc immobilier provincial protégé. À ce titre, les crédits d'investissement ont atteint la somme de **48,68 MF** en 2016.

Au cours de l'année, neuf chantiers ont été suivis par le service du Patrimoine historique et culturel :

- la Grange de Méaré (classée),
- le Clocher de l'Église de Vao (classé),
- l'Ancien Logement de l'A.P-12 rue des frères Vautrin, VDT,
- la cathédrale Saint-Joseph de Cluny (classée),
- la Fontaine Céleste (inscription),
- le Fort Téremba (classé),
- le Presbytère de Vao (classé),
- le Musée de Bourail (classé),
- la Maison 13 rue Pasteur, VDT (inscription partielle).

Le montant engagé des aides à la restauration sur 2016 s'élève à **71,98 MF** dont un montant de 52,85 MF (soit 73 %) réalisé au titre de l'exercice 2016.

L'ensemble des aides et travaux s'élève à **143 MF**.



LES ACTIONS POUR LE PATRIMOINE EN 2016

- 2 mesures de protection au titre des monuments historiques ont été prises pour la maison du 20 rue MontCalm, section Faubourg-Blanchot (inscription partielle), et les anciens ateliers de l'Administration pénitentiaire, section Nouville (classement partiel).
- 14 demandes d'informations archéologiques et d'études d'impact ont été adressées à la DC. Elles ont donné lieu à 4 interventions de terrain dont un diagnostic d'archéologie préventive de 6 semaines sur le site du futur Club Vacances Nature de DEVA (commune de Bourail).
- 104 demandes d'avis concernant des permis de construire ont été instruites.

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DJS

La direction de la Jeunesse et des Sports assure le pilotage et la coordination des politiques de la province Sud en faveur de la jeunesse et du sport. Ces dernières concernent l'information des jeunes, leur intégration et leur engagement dans la société, le développement de l'autonomie et le développement des loisirs collectifs à valeur éducative.

BUDGET FONCTIONNEMENT
658,78 MF

BUDGET INVESTISSEMENT
214,43 MF

JEUNESSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La province Sud, en partenariat avec le vice-rectorat, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et les partenaires privés impliqués dans le développement durable, a créé le dispositif « Jeunesse et Développement Durable ». **80 jeunes** issus des collèges et lycées de la province Sud ont participé à une semaine de sensibilisation, d'informations et d'activités au centre d'accueil de Poé visant à faire émerger des projets éco-citoyens.

Ce sont plus de **30 projets** qui ont été présentés et valorisés, en novembre, lors de la journée de restitution au centre des activités nautiques.



200

C'est le nombre de personnes présentes à la rencontre organisée à l'auditorium de la Province avec les acteurs du monde socio-éducatif sur l'évolution des centres de vacances et de loisirs en province Sud, le 7 novembre.

00
VUE
D'ENSEMBLE

 01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

 02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

 03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

DES - Direction de l'Éducation

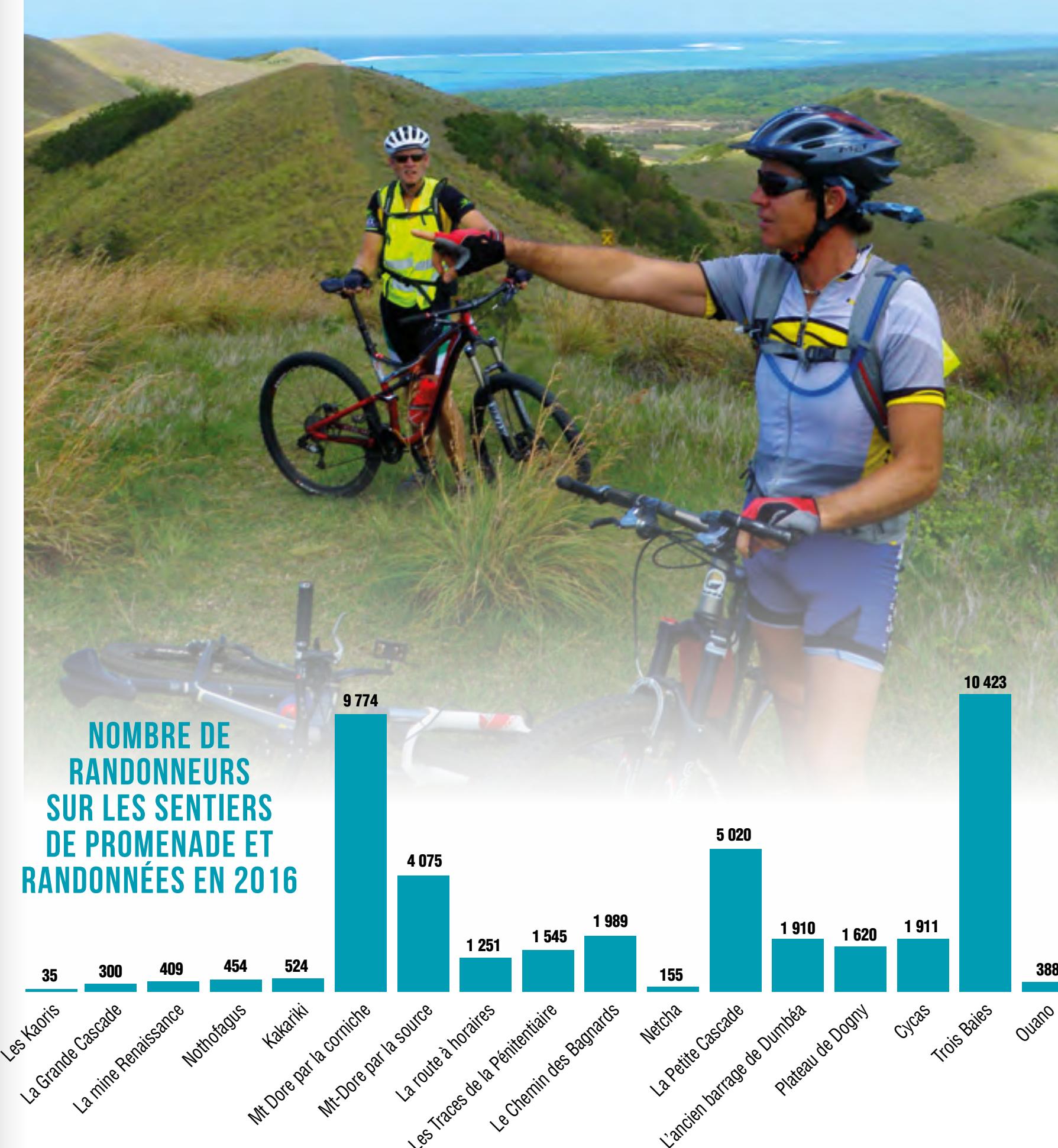
DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition Féminine

 04
PÔLE
FONCTIONNEL

 05
PROJETS
TRANSVERSAUX


LE CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ

En 2016, le centre a vu sa fréquentation augmenter de 7 % par rapport à l'année précédente et a accueilli 7 026 jeunes. Ses équipements ont été complétés ou rénovés, pour le confort et le bien-être des usagers, les conditions d'hygiène améliorées et l'offre d'activités sportives complétée par l'achat de BMX.

LE CENTRE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Le centre des activités nautiques a vu sa fréquentation se stabiliser autour de 30 000 journées stagiaires. Grâce à l'acquisition de l'Echo 90 et la mise en œuvre des nouveaux partenariats avec le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Hospitalier Spécialisé de Nouméa, l'offre d'activités en faveur des publics spécifiques s'est nettement développée.

LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

En 2016, 284 associations sportives, 17 comités provinciaux Sud et 33 sportifs de haut niveau ont bénéficié du soutien de la province Sud afin de mettre en œuvre leurs projets.

LE STADE PLGC

Sur les **35 122 élèves** fréquentant le stade PLGC, 14 660 proviennent du mouvement associatif, soit 42 %, et 20 462 du milieu scolaire, soit 58 %. La légère baisse du milieu scolaire est compensée par une augmentation de la fréquentation associative.

LES BOUCLES DE TINA PLUS GRANDES

Le site de Tina propose dorénavant 5 km de pistes supplémentaires, plus larges et plus accessibles. Elles permettent aux familles de s'initier à l'activité VTT. L'association VTT Passion, forte utilisatrice des lieux, a d'ailleurs signé un partenariat avec la province Sud pour une plus grande implication dans la valorisation et la dynamisation du site Les Boucles du Tina.



DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

DPASS

La DPASS est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique, et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance. La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des 13 centres médico-sociaux répartis sur toute la Province.

AMÉLIORER L'OFFRE, L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DES SOINS

En 2016, de nombreuses actions ont été mises en place :

- création de consultations de gynécologie à Païta et Dumbéa,
- création d'une antenne de consultations médicales et infirmières à la Vallée-des-Colons,
- poursuite du développement des prises en charge, notamment en orthophonie (3 116 séances de rééducation contre 2 196 en 2015), en soins dentaires (+7,4 % avec 7 443 consultations) et en diététique (1 798 consultations contre 1 200 en 2015),
- adaptation des locaux pour un meilleur accueil du public avec neuf déménagements menés dont celui de l'Espas-CMP qui a réintégré ses locaux réhabilités en décembre, l'aménagement d'un local à Magenta Tours en novembre pour les assistantes sociales, ou la rénovation des étages occupés par la DPASS dans l'immeuble Gallieni,
- préparation de l'ouverture en 2017 d'un foyer de l'enfance et d'un nouveau centre médico-social à Dumbéa.

RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION

- Dans les écoles qui ont commandé à la DPASS des interventions d'éducation sanitaire dans les classes de maternelles et de primaires. Ainsi, **11 682 écoliers** ont bénéficié d'interventions sur l'hygiène corporelle, 3 257 sur l'hygiène alimentaire et 339 sur la lutte contre les maladies vectorielles. Par ailleurs, une forte mobilisation a été consentie sur le développement de l'hygiène bucco-dentaire et le comblement des sillons dans les écoles. Les dentistes de la DPASS, avec l'Agence sanitaire et sociale, ont pris en charge 450 enfants de classes de CP. À noter : seulement 42 % des enfants vus dans le cadre de cette campagne de comblement des sillons n'avaient aucune carie, montrant la nécessité de poursuivre cette mobilisation.

- Dans les foyers de la protection de l'enfance, des actions spécifiques ont été développées dans le domaine de la santé alimentaire et l'hygiène corporelle. Un kit bien-être/santé a été conçu pour les mineurs bénéficiant d'un accueil familial ou en foyer.
- Dans tous les centres médico-sociaux, via la protection maternelle et infantile mais aussi de la médecine scolaire avec **10 349 enfants** vus dans ce cadre.
- À l'occasion de temps forts comme la Journée des droits de l'enfant ou la Journée permettant de promouvoir le dépistage du cancer du sein ou la promotion de l'allaitement maternel dans les différentes structures de la DPASS.



BUDGET FONCTIONNEMENT

11,21 MDF

BUDGET INVESTISSEMENT

58,33 MF

LA SANTÉ ET LE SOCIAL EN PROVINCE SUD

LE PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

- **42 000** personnes venues au moins une fois dans un centre médico-social.
- **45 000** consultations de médecine générale et 4 300 consultations médicales d'urgence.
- Activité paramédicale : **62 000** actes.
- Protection maternelle et infantile : **23 500** consultations.

LE PÔLE DES SOLIDARITÉS

- **28 600** personnes ont bénéficié de l'aide médicale.
- **26 453** personnes ont été reçues par les assistantes sociales.
- **13 876** secours immédiats ont été accordés.
- **515** victimes de violence conjugale et intrafamiliale ont été prises en charge.
- **721** informations signalantes ont été traitées dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.



SOUTENIR LES PERSONNES ÂGÉES

Dans ce domaine, les actions sont multiples : minimum vieillesse, visites à domicile pour les personnes âgées et handicapées, mise en œuvre d'un plan de formation complet sur des thématiques prioritaires comme la maladie d'Alzheimer, la bientraitance dans les établissements d'accueil, la manutention des patients, les troubles apparentés ou la gestion des conflits.

Certaines structures pour personnes âgées ne sont pas toujours adaptées à leur prise en charge. Des visites de contrôle pouvant conduire à des injonctions ou des recommandations ont eu lieu pendant l'année.

L'évolution du foyer N'Géa a nécessité un travail à la fois collectif et individuel. Les personnes âgées ont pu être accompagnées pour les cautions, les aides au versement du premier loyer, l'ouverture des compteurs et l'achat d'électroménager.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE

En matière d'aide sociale à l'enfance, de nombreuses actions ont été menées pour améliorer le traitement des besoins tant préventifs que curatifs.

On retiendra, plus particulièrement, la ré-internalisation au sein de la DPASS du traitement des signalements portant sur l'enfance en danger. Une cellule, spécialement mise en place, assure désormais le traitement le jour même de chaque information reçue. Une commission pluridisciplinaire de l'enfance en danger a également été créée : outre l'analyse fine des situations, elle peut activer un certain nombre d'outils éducatifs jusque-là inexistant.

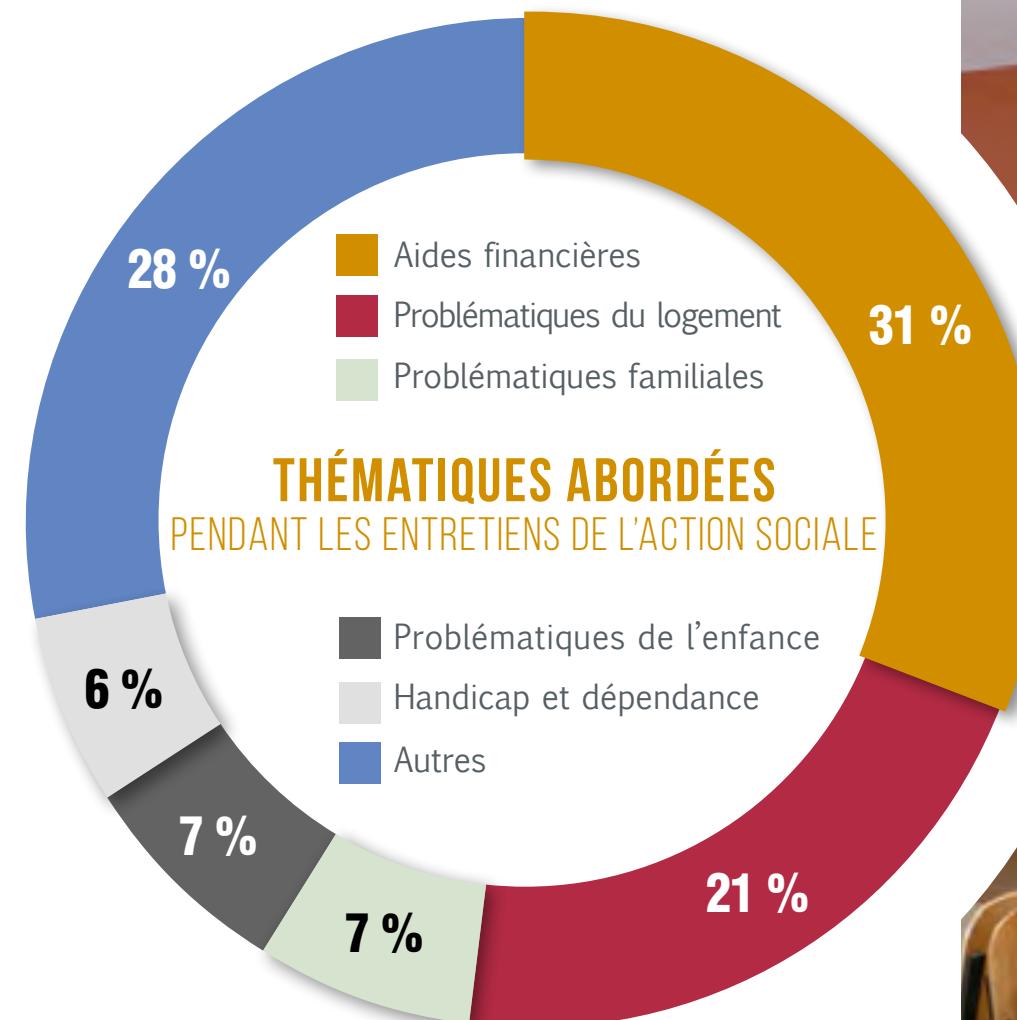
En parallèle, le traitement social de ces situations a bénéficié d'un effort important de la part des assistantes sociales qui ont réalisé 287 évaluations en 2016. Dans le champ médico-social directement lié à la politique de la famille, le nombre des réclamations et signalements a augmenté de 36,66 %, les secteurs des personnes âgées et de la petite enfance étant les plus touchés. Enfin, l'effort de formation des professionnels du secteur médico-social s'est poursuivi avec 469 inscriptions (352 en 2015) grâce à un budget en augmentation (7 à 9 MF) et une augmentation de la participation financière des personnes inscrites (de 5 500 F à 8 400 F).

2 345

C'est le nombre de visites à domicile notamment pour les personnes âgées et handicapées assurées par les assistantes sociales.

FAVORISER L'ÉQUITÉ SOCIALE

L'action sociale contribue largement à cette orientation. Cette année, le montant des aides octroyées s'élève à plus de 148 MF (contre 141 MF en 2015).



MAÎTRISER LES DÉPENSES DE SANTÉ

Dans ce domaine, 2016 a été fortement marquée par la mise en œuvre de la délibération du 42-2015/APS du 30 octobre 2015, relative à la maîtrise des dépenses de santé qui impacte les bénéficiaires des cartes A, ALM et C. Cette mise en œuvre a nécessité un fort accompagnement en termes d'explication aux professionnels de santé et aux bénéficiaires de l'aide médicale, tout en maintenant le rythme de travail et des résultats habituels. Le second semestre de l'année 2016 a permis la préparation de l'internalisation de la liquidation des dépenses d'aide médicale.



PROMOUVOIR LES PARTENARIATS ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

2016 a été marquée par la poursuite des actions de santé communautaire par la DPASS, comme à Thio où un dispositif novateur a été mis en place au profit des collégiens sur le thème du rapport au corps et du respect de soi-même et des autres, ou à La Foa où des ateliers sur la parentalité ont permis des échanges riches sur les droits et obligations des parents vis-à-vis de leurs enfants. Un travail de santé communautaire a également été mené à l'île des Pins sur la thématique du suicide, action qui a mobilisé toutes les forces vives de l'île sur un sujet sensible.





MISSION À LA CONDITION FÉMININE

MCF

La MCF met en œuvre la politique de la province Sud en matière de condition féminine. La structure est chargée d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur des Calédoniennes, à favoriser et à soutenir leur implication dans la vie sociale, économique et citoyenne. Par ailleurs, elle mène des études et agit dans le but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de défendre les droits des femmes, et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences exercées à leur égard.

BUDGET FONCTIONNEMENT

29 MF

BUDGET SUBVENTIONS

7 MF



5 932

C'est le nombre de personnes
qui ont fréquenté la Mission à la
condition féminine en 2016.

LE PLAN D'ACTION TRIENNAL 2016-2018

Lors de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, la Province a lancé officiellement son plan d'action triennal pour la condition féminine. Il définit clairement trois pôles d'action :

- Le **pôle d'accueil** pour donner une meilleure information de leurs droits aux femmes ;
- Le **pôle social** pour développer les liens entre les dispositifs sociaux et ceux du logement et de l'emploi et pour lutter contre les violences faites aux femmes ;
- Le **pôle insertion** pour favoriser la place des femmes à tous les niveaux de la société (éducation, formation, travail et santé) avec, entre autres, la mise en place de partenariats dans les secteurs du travail, de la formation et du logement.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Le *Guide des droits des femmes et de la famille*, actualisé treize ans après sa dernière édition et disponible gratuitement, est destiné aux particuliers et professionnels du secteur avec pour objectif de rendre accessibles les dispositions réglementaires et juridiques en faveur des femmes et de la famille.

UN ENGAGEMENT FORT CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

À l'invitation de la Province, Luc Frémiot, avocat général auprès des cours d'assises du Nord et du Nord-Pas-de-Calais, est venu présenter son approche du traitement judiciaire des problématiques de violences conjugales. Il s'est également entretenu avec les institutions et le parquet de Nouméa afin d'examiner comment une structure pourrait accueillir et accompagner les auteurs d'agressions, tout en les éloignant de leurs victimes. L'objectif est de pouvoir expérimenter ce dispositif dès 2017.



LA CRÉATION D'UN SITE INTERNET

La MCF a désormais son site : lesfemmes.nc
Véritable outil complémentaire, il a pour objectif de faciliter la recherche d'informations et l'orientation du public féminin.



LA TOURNÉE DU BUS DE LA CONDITION FÉMININE

Du 2 septembre au 4 novembre, le bus de la MCF est allé à la rencontre des communes de la Province pour diffuser *le Guide des droits des femmes et de la famille*, recenser l'existant et les besoins pour la prise en charge d'urgence des femmes victimes de violences, et pour identifier les futures personnes relais de la MCF.

LA CAMPAGNE DU RUBAN BLANC

Pour la 3^e année consécutive, la campagne du ruban blanc (presse et télévision) a été menée pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, cette fois avec 7 nouveaux ambassadeurs, hommes et femmes, tous des professionnels connus et reconnus du secteur. Ils ont ainsi pu apporter des réponses concrètes aux personnes confrontées de près ou de loin à ces violences. Le slogan en 2016 : « La violence n'est pas une fatalité - Contre la violence à l'égard des femmes... On peut TOUS faire quelque chose. »

LE PROCHAIN CENTRE D'ACCUEIL EN URGENCE DE VICTIMES D'AGGRESSION (CAUVA)

La venue du professeur Sophie Gromb-Monnoyeur, chef du service de médecine légale du CHU de Bordeaux et créatrice de ce dispositif, a permis d'entamer des discussions avec les collectivités locales, l'État et le CHT Gaston-Bourret pour la future mise en place du CAUVA au sein du Médipôle. Sa réalisation est désormais inscrite dans les contrats de développement 2017-2021 États-intercollectivités.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Lors de cette journée célébrée le 25 novembre, la MCF a organisé une manifestation à La Foa pour présenter le bilan de la tournée du bus et le travail en cours pour la création d'un foyer destiné aux auteurs d'agressions. La Mission a aussi exposé les avancées pour la mise en place du CAUVA et les progrès de l'enquête VIRAGE (Violences et rapports de genre), menée par l'INED.

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

05
PROJETS
TRANSVERSAUX

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

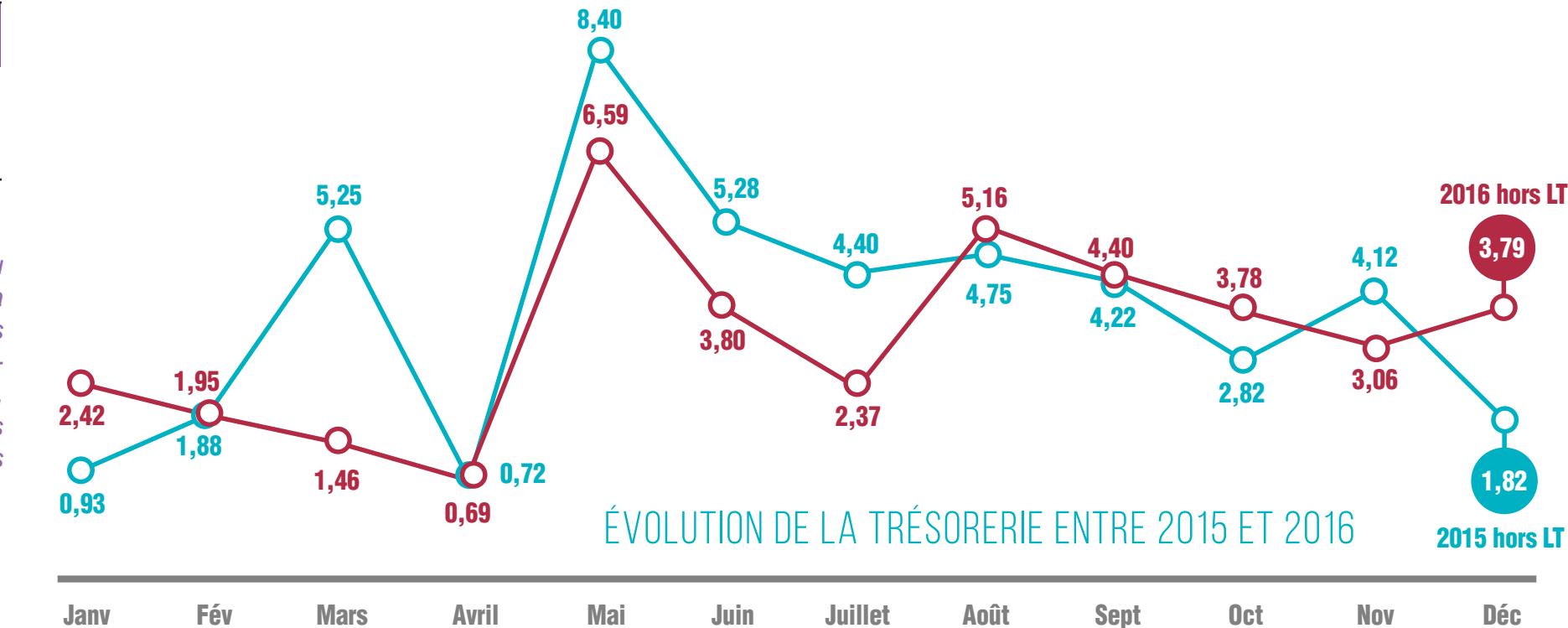
DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

DIRECTION DES FINANCES

DFI

La DFI est essentiellement chargée de la préparation du budget provincial et du contrôle de son exécution, de la production du compte administratif en concordance avec les comptes de la trésorerie, du contrôle des dépenses engagées, des recettes à recouvrer et de leur ordonnancement, de la gestion de la dette et de la trésorerie et du suivi des opérations contractualisées et de l'inventaire comptable des valeurs immobilisées.



LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

À partir d'un plan annuel de trésorerie, la DFI cible les périodes susceptibles d'engendrer des tensions de trésorerie. Pour y faire face, la direction organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie. **Ainsi, en 2016, la province Sud dispose d'un volant de 4,3 MdF de crédit à court terme.** Une politique de recouvrement dynamique est également opérée auprès des principaux partenaires, l'État et la Nouvelle-Calédonie, afin que le principal des recettes soit encaissé sur l'exercice en cours. Il est à noter que la trésorerie provinciale fait l'objet d'un suivi journalier par la direction des Finances.



LA GESTION DE LA DETTE

Le faible niveau d'épargne pour autofinancer l'investissement a conduit la province Sud à mettre en œuvre une politique de rationalisation de ses crédits sur cette partie du budget. En termes de dépenses, une révision du plan pluriannuel est donc engagée afin de mettre en phase les programmations annuelles avec la réelle capacité de financement de la collectivité. **Ainsi, les efforts engagés depuis 2014 auront permis d'enrayer la croissance de l'endettement** (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

LA CONTRIBUTION AU CADRAGE BUDGÉTAIRE ET À LA MAÎTRISE DES DÉPENSES

L'objectif prioritaire de la DFI a été de renforcer la prise en compte des grands équilibres dans le cadre des préparations budgétaires. Et conformément au souhait de l'exécutif, les grands équilibres financiers présentés en 2016 ont eu pour but de préserver l'épargne, d'atténuer l'endettement et de rationaliser les programmes d'investissement.

Le débat d'orientation budgétaire 2017 a fixé les grandes lignes de cet équilibre avec notamment :

- un maintien de l'épargne aux alentours de 6 à 7 %,
- une politique volontaire sur l'investissement, adaptée aux capacités réelles de financement,
- un recours à l'emprunt plus accru, néanmoins en phase avec la capacité réelle de financement de la collectivité, afin de préserver les équilibres et sa solvabilité,
- le maintien d'un fonds de roulement proche de 20 jours.

En 2016, les premiers travaux visant la révision du plan pluriannuel d'investissement ont été engagés. Pour mener à bien l'ensemble des investissements, tout en prenant en compte les contraintes de financement, il est indispensable de mettre en œuvre une politique de rationalisation des crédits. Cette révision s'opère en deux étapes, sur le budget primitif puis sur le budget supplémentaire, afin d'adapter **le rythme d'investissement aux alentours de 9 à 9,5 MdF**.



LA QUALITÉ DE SERVICE

C'est sur la base de trois axes de travail clairement définis que la DFI a cherché à renforcer la qualité de service, notamment en termes de délais et d'instructions :

- en renforçant les compétences métiers des agents pour maintenir un niveau égal de contrôle sur les missions principales financières (élaboration et exécution budgétaire),
- en optimisant la chaîne d'exécution budgétaire (recettes et dépenses), en particulier par la maîtrise des délais et la qualité d'instruction des dossiers,
- en modernisant le fonctionnement des régies en partenariat avec la trésorerie et les directions, par la formation et la sensibilisation aux règles de gestion et aux responsabilités qui en découlent et par la rationalisation des régies par direction ou pôle.

LES PROJETS DE LA DFI

En 2017, la direction des Finances doit contribuer à l'optimisation des ressources. Lors de la préparation budgétaire, les grands équilibres financiers viseront, d'une part, à préserver l'autofinancement et les fonds de réserve, et d'autre part à adapter la politique d'endettement au rythme de l'investissement.

Pour encore améliorer la qualité de service au plan administratif et financier, la DFI va également poursuivre son accompagnement auprès des directions afin de les rendre plus autonomes.

Enfin, la province Sud s'inscrit dans une démarche de dématérialisation et d'accès numérique. C'est pourquoi la DFI travaillera, en partenariat avec la trésorerie et la Nouvelle-Calédonie, sur la mise en œuvre de certaines opérations visant à faciliter les transactions comptables et financières.

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION



DSI

BUDGET FONCTIONNEMENT

157,85 MF

BUDGET INVESTISSEMENT

284,82 MF

La DSI pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud, qui comprend les matériels, réseaux, applications et services. Elle est responsable de leur mise en cohérence et sécurité. En partenariat avec les directions, la DSI étudie, développe, met en place, et, ponctuellement, exploite les applications destinées aux métiers. Elle assure la mise en œuvre du système d'information géographique, des sites web et des services d'e-administration.

LE PARC INFORMATIQUE

Au niveau des infrastructures, la DSI assiste et dépanne les utilisateurs. À ce titre, elle gère un parc de serveurs, de micro-ordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de 50 sites et dispose de ressources centrales sécurisées. **Le parc compte près de 1 600 micro-ordinateurs, 140 copieurs, 100 serveurs et plus de 80 applications.**

Pour les outils de base, la direction fournit un service de messagerie électronique, d'accès à l'Internet, notamment via un réseau wifi sur plusieurs sites.



LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Mise en place pour simplifier, rationaliser et automatiser de manière optimale leur gestion, la normalisation technique des infrastructures supportant les applications a été poursuivie en 2016.

Le projet de sécurisation, quant à lui, a démarré fin 2014. Il vise à maintenir autant que possible la continuité du service rendu en cas de sinistre complet sur un site central ou, à défaut, de permettre le redémarrage de l'activité dans un délai minimum. L'ensemble des configurations matérielles et logicielles a été réalisé en 2016. Le dispositif sera éprouvé courant 2017.

5 416

C'est le nombre d'appels téléphoniques traités par la hotline en 2016, soit une moyenne mensuelle de 450 appels avec un taux de réponse immédiate de 95 %. 4 861 demandes d'intervention ont fait l'objet d'un traitement, en augmentation de 10 % par rapport à 2015.

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

05
PROJETS
TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET NOUVELLES APPLICATIONS

Plusieurs nouvelles applications ont été mises à disposition des agents provinciaux. Parmi les plus importantes, on retiendra :

- Le projet SALSA pour lequel les équipes, très impliquées, ont mis en place des solutions innovantes pour un meilleur suivi des relations avec l'administré et des actes, en remplacement de l'outil de suivi du courrier MOSAIC ;
- Le logiciel de gestion des centres médicaux ASCLEPIOS en cours de remplacement par une version web ;
- La mise en place de la nouvelle version du logiciel TIARHE de gestion des ressources humaines et de la paie ;
- La mise à disposition de la direction Juridique et d'Administration générale d'un logiciel de suivi des séances des commissions et de l'Assemblée.

Parallèlement, une application de liquidation de l'aide médicale, nécessaire pour accompagner le transfert de cette mission de la CAFAT à la province Sud, a été étudiée et mise en place en moins de 5 mois.

De son côté, la refonte des sites web de la province Sud a été largement engagée. Enfin, la maintenance, réglementaire ou technique, des 82 applications en production de la collectivité a continué en 2016 à représenter une charge de travail très significative.

LES PROJETS DE LA DSI

Outre les travaux de maintenance et d'évolution, plusieurs dossiers importants du service verront leur aboutissement en 2017.

En matière d'infrastructures, le plan de reprise d'activité (sécurité) sera éprouvé, le dispositif de sauvegarde définitivement mis en place.

Au niveau des applications, le nouveau site web de la Province sera mis en ligne et l'intégration de l'e-administration dans le projet SALSA (suivi du courrier et des projets d'actes) sera effective.

Pour les collèges numériques, la DSI mettra en place, avec la DES, une sous-traitance de la maintenance du matériel et des Espaces numériques de travail (ENT).

Plusieurs nouveaux dossiers seront également lancés, notamment la rénovation et la sécurisation de l'architecture réseau et le renforcement du cœur de réseau. Enfin, plusieurs outils internes seront optimisés (suivi des demandes, automatisation...) pour améliorer l'efficacité de la DSI ,



DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système
d'InformationDRH - Direction
des Ressources
HumainesDJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale


DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH

La DRH est chargée de la gestion administrative des personnels de la collectivité et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

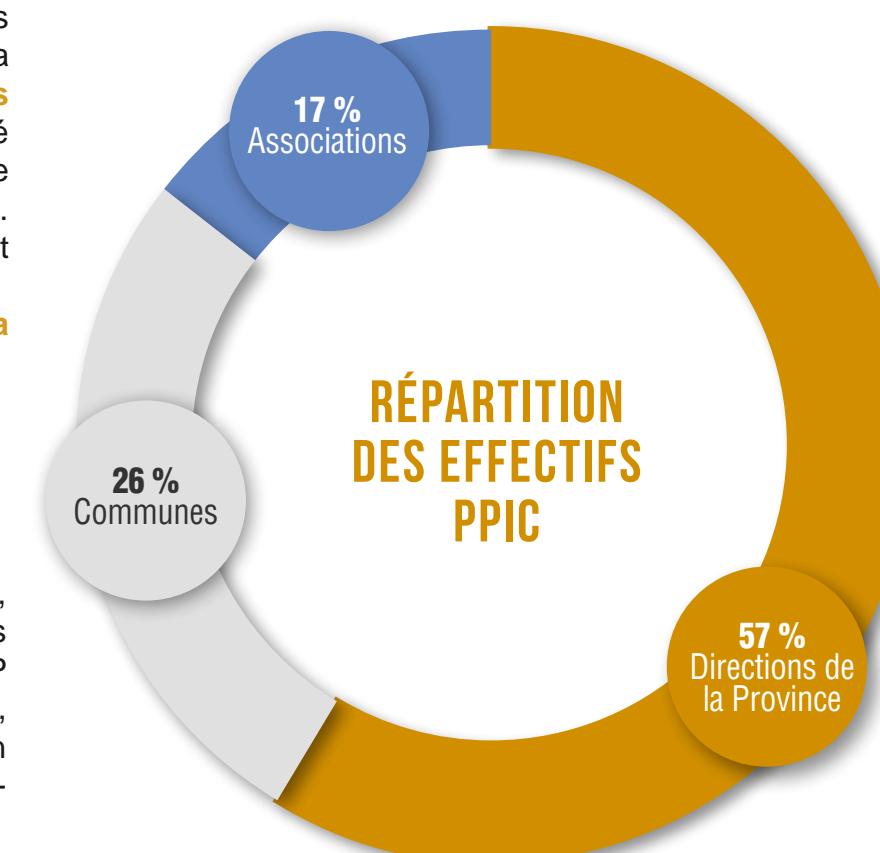
LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de 40 collaborateurs qui gèrent les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2016, **213 agents ont été recrutés sur des postes permanents** (hors enseignants) dont 52 % ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). 295 appels à candidatures ont été lancés sur des postes dont 27 ont été redéployés.

La DRH a participé à 220 entretiens de recrutement à la demande des directions.

LA FORMATION

Le budget consacré à la formation (hors enseignants) s'élève, **en 2016, à 179 MF, dont 43,6 MF en budget propre** ; les 76 % restants sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). Cette année, la demande en formation a connu une très forte progression par rapport à 2015 (+ 80 %), et les formations suivies et validées progressent de 29 %.



LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **351 agents ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC**. En 2016, 318 agents sont sortis de ce programme d'insertion. Une quarantaine d'entre eux ont réussi à retrouver un emploi ou ont eu l'opportunité de suivre une formation de longue durée ; ce qui représente un taux d'insertion de 14 %.

BUDGET 2016

- Personnel permanent : **18,8 MdF**
- Crédits de remplacements : **247 MF**
- Crédits de remplacements enseignants : **441 MF**
- Élus : **415 MF**
- CTF (contrats handicapés) : **16 MF**
- PPIC : **603 MF**

Total : **20,52 MdF**

**VUE
D'ENSEMBLE****PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE****PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE****PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE****PÔLE
FONCTIONNEL****DFI** - Direction
des Finances**DSI** - Direction
du Système
d'Information**DRH** - Direction
des Ressources
Humaines**DJA** - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale**05
PROJETS
TRANSVERSAUX**

1 139

C'est le nombre d'agents de la province Sud qui ont suivi en 2016 au moins une formation avec un taux de présence de 95 %, en augmentation de 3 points par rapport à 2015.



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette année, la DRH a lancé un ensemble d'actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud :

- pérennisation des réunions de la cellule prévention avec le médecin du travail,
- accompagnement des directions avec la mise en place de médiations collectives et individuelles.

Le médecin du travail a procédé à 16 visites sur des sites excentrés, comme des écoles et des communes de l'intérieur. Un questionnaire sur les habitudes de vie au travail a également été proposé aux agents de la collectivité : il portait sur leurs conditions de travail, leurs habitudes alimentaires et le bien-être au travail. Le dépouillement et la restitution des résultats devraient avoir lieu au 1^{er} semestre 2017.

LES PROJETS DE LA DRH

- Mise en application de la loi du pays votée en novembre 2016 sur la protection de l'emploi local dans la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.
- Mise en application de la loi du pays relative à l'intégration des contractuels de la collectivité (plan quinquennal).
- Développement du module poste budgétaire pour renforcer et fiabiliser les données sur les mouvements du personnel provincial.
- Renforcement du suivi de la masse salariale et de son évolution.
- Proposition du plan d'action concernant les conditions de travail.
- Renforcement des parcours de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés (gestionnaires comptables, régisseurs, conseillers à l'emploi, etc.).

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNELDFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système
d'InformationDRH - Direction
des Ressources
HumainesDJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale05
PROJETS
TRANSVERSAUX

DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



DJA

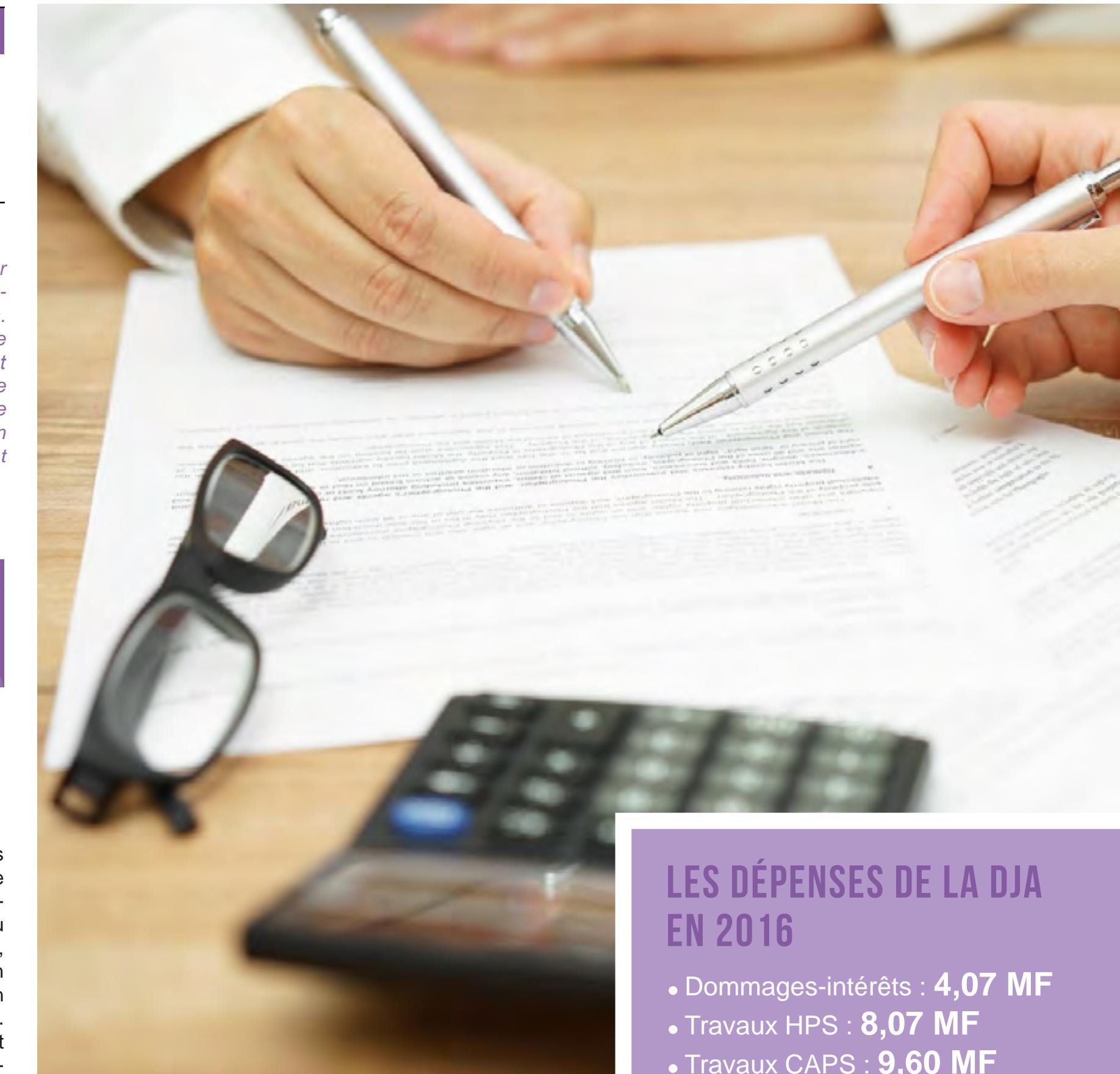
La direction Juridique et d'Administration générale a pour mission de délivrer un conseil juridique auprès de l'exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Elle instruit les projets de réglementation de la Province et rédige ceux confiés à la direction. En outre, la DJA est chargée d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions, d'organiser les travaux de l'institution et de coordonner la transmission et la validation des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'exécutif.

BUDGET FONCTIONNEMENT
869 MF

BUDGET INVESTISSEMENT
105 MF

LA DJA, C'EST AUSSI...

Avec ses **47 agents**, la direction est chargée des relations entre l'administration et les usagers, notamment en matière d'accueil du public. Elle doit également effectuer le contrôle qualité des projets d'actes et de courriers avant signature du secrétariat général ou de l'exécutif. La DJA organise et gère, par ailleurs, les travaux institutionnels de la collectivité en préparant les séances de l'Assemblée de Province et de son Bureau, ainsi que les réunions de ses commissions intérieures. Enfin, la DJA assure l'administration des moyens mobiliers et immobiliers dont la gestion lui est confiée, notamment le bâtiment du centre administratif de la province Sud (CAPS).



LES DÉPENSES DE LA DJA EN 2016

- Dommages-intérêts : **4,07 MF**
- Travaux HPS : **8,07 MF**
- Travaux CAPS : **9,60 MF**

00
VUE
D'ENSEMBLE01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE04
PÔLE
FONCTIONNEL

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système
d'Information

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

DJA - Direction
Juridique et
d'Administration
Générale

05
PROJETS
TRANSVERSAUX

LES ACTIONS DE LA DJA EN 2016

- **Les études juridiques et les contentieux**

En 2016, **198 demandes d'études juridiques** portant sur des problématiques particulières ou des projets de texte ont été réalisées pour le compte de l'exécutif, du secrétariat général ou des directions. 138 dossiers ont été traités ou classés sans suite, 39 sont encore à l'étude et 21 en cours de visa. 96 dossiers contentieux ont par ailleurs été traités sur les 119 reçus.

- **Les travaux institutionnels**

En 2016, la DJA a organisé **12 séances publiques** de l'Assemblée de Province, **48 séances** de son Bureau et **92 réunions** de commissions intérieures afin d'examiner et adopter les différents projets de texte rédigés par l'ensemble des directions provinciales.

- **Les débits de boisson**

Le Code des débits de boissons de la province Sud a été modifié, notamment afin d'encadrer la vente d'alcool à domicile. Depuis juin 2016, plusieurs procédures de sanction ont été engagées pour réprimer les ventes d'alcool sans autorisation ou en méconnaissance du cadre normatif applicable. **On retiendra surtout les deux procédures de sanction administrative à l'encontre de débits de 3^e classe pour vente de boissons réfrigérées ou en dehors des horaires autorisés** (fermeture du débit pendant 8 jours).

41 258

C'est le nombre de demandes traitées par le Bureau des relations au public, en augmentation de 22,19 % par rapport à 2015. 22 631 usagers et visiteurs ont été reçus, 18 627 appels téléphoniques traités.

LES PROJETS DE LA DJA



- Reprise de la gestion des mails adressés sur le site internet provincial.
- Renforcement de l'accompagnement des directions dans l'instruction de leurs dossiers par la mise en ligne d'un guide de rédaction des projets d'actes et de courriers ou encore sur les différentes procédures internes à la collectivité. Des visites au sein des directions seront organisées afin de présenter et d'expliquer ce guide.
- Impulsion et mise en œuvre de la démarche de certification de l'accueil professionnalisé proposé au CAPS par les agents du bureau des relations au public, gage de qualité du service offert aux administrés.

00
VUE
D'ENSEMBLE

01
PÔLE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

02
PÔLE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

03
PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
ET VIE SOCIALE

04
PÔLE
FONCTIONNEL

05
PROJETS
TRANSVERSAUX

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine de DEVA

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention
de la délinquance
et de l'insécurité



LES ZAC DE DUMBÉA-SUR-MER ET PANDA

Pour répondre aux besoins des habitants de la province Sud, et offrir à ceux-ci, dans l'agglomération du Grand Nouméa, de nouveaux quartiers de qualité pour habiter et travailler, la province Sud a délégué à la SECAL l'aménagement des ZAC (zone d'aménagement concerté) de Dumbéa-sur-Mer et de Panda. Le rôle de la SECAL est de réaliser l'ensemble des opérations nécessaires au développement de ces quartiers, de l'acquisition des terrains jusqu'à leur viabilisation et la vente des parcelles ainsi que la construction d'équipements publics (école, parcs de jeu...).

ÉTAT DES LIEUX

Pour Panda, cette année a été principalement consacrée à la vente des terrains déjà viabilisés. L'aménagement d'une nouvelle tranche est déjà programmé pour 2017.

À Dumbéa-sur-Mer, trois quartiers ont été aménagés en 2016. Ils représentent une emprise de 169 hectares. Il reste à viabiliser les quartiers situés à l'ouest, à proximité du littoral, qui s'étendent sur 101 hectares aménagés.

DÉPENSES ET RECETTES

Le solde entre les dépenses réalisées (39,8 MdF) et les recettes encaissées (22,7 MdF) est financé par des emprunts, garantis à 80 % par la collectivité. Un important travail de restructuration de cette dette a été mené en 2016, après l'adoption d'un nouveau plan de financement par l'Assemblée de la province Sud du 4 mai 2016. Ce plan consiste à mobiliser des financements supplémentaires pour réduire très largement le recours au court terme et à échelonner les remboursements jusqu'en 2030.

Ce décalage entre dépenses et recettes traduit l'importance des investissements consentis pour construire les principales infrastructures (échangeurs d'accès, station d'épuration, groupes scolaires...) qui n'ont pas de contrepartie de recettes, mais sont indispensables aux habitants.



63,5 MdF
Total

21,3 MdF
Panda

44,01 MdF
Total

13,02 MdF
Panda

42,2 MdF
Dumbéa-
sur-Mer

30,98 MdF
Dumbéa-
sur-Mer

Budget

AVANCEMENT DES DÉPENSES ET DES RECETTES

39,88 MdF
Total

11,58 MdF
Panda

28,29 MdF
Dumbéa-
sur-Mer

15,5 MdF
Dumbéa-
sur-Mer

Dépenses
engagées

Dépenses
réalisées

Recettes
réalisées

22,7 MdF
Total

7,2 MdF
Panda

15,5 MdF
Dumbéa-
sur-Mer

Recettes
réalisées

LOGEMENT ET POPULATION

Fin 2016, la population des quartiers de Dumbéa-sur-Mer est de l'ordre de **10 500 habitants**, répartis dans environ 3 000 logements, dont 1 840 sont aidés.

LE DOMAINE DE DEVA

En 2016, l'aménagement et le développement du domaine de DEVA, projet de développement durable pour rééquilibrer le nord de la province Sud, se sont poursuivis.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

L'année a été marquée par la signature d'une convention portant sur des missions d'intérêt général avec la SEM Mwe Ara, locataire et gestionnaire du domaine appartenant à la province Sud. Il est ainsi prévu une rémunération de 200 MF par an, pour une durée de cinq ans reconductible et d'offrir davantage de moyens à la SEM pour accroître l'attractivité et la fréquentation de DEVA.

Différents opérateurs ont été approchés pour créer de nouvelles activités : tyrolienne, VTT, gyropodes... Pour faciliter leur installation, la Province a mis en place une station de prestataires provisoire à la plaine du Oua Koué, qui est aussi mise à disposition de la SEM Mwe Ara pour sa stratégie de développement économique. Un projet d'infrastructure définitif est à l'étude, en concertation avec les acteurs du domaine.

LES PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS

- Le projet d'aménagement de l'entrée du domaine a été validé par l'exécutif provincial et par le conseil d'administration de la SEM Mwe Ara.
- Les plantations le long de la RP20 et au carrefour de l'entrée ont été achevées.
- Le marché pour les travaux de l'entrée a été notifié et débutera en 2017. Des travaux d'aménagement paysager et d'éclairage écologique sont aussi engagés sur les parkings, en accord et en concertation avec la SEM. La dernière portion de route entre le marais Fournier et la rivière DEVA, qui doit mener à l'entrée du futur village vacances, est en voie d'achèvement.



- La grande Case du domaine a fait l'objet d'aménagements, d'entretien et d'un diagnostic de sécurité pour la transformer en ERP et permettre ainsi son accès au public.
- Autour de la grande Case, les travaux de construction de la clôture et la pose de 8 statues, œuvres d'un artiste local, ont été achevés.
- À la demande de la direction de l'Aviation civile, les travaux d'élargissement de l'aérodrome de Poé ont été réalisés.
- La construction de l'observatoire ornithologique sur le marais Fournier a été finalisée en partenariat avec la SCO, ainsi que la passerelle de raccordement entre les deux sentiers du marais. Leur réalisation permet d'accroître fortement la notoriété auprès des visiteurs.

70

élèves de 32 établissements scolaires et 18 partenaires associatifs ont participé à la première édition de l'opération «Jeunesse et Développement Durable » sur le domaine de DEVA en avril 2016.



L'E-ADMINISTRATION

Depuis plusieurs années déjà, la province Sud s'est engagée dans une démarche d'amélioration du service rendu aux usagers, d'innovation et de modernisation de l'administration, notamment grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Portée par le secrétariat général, mise en œuvre par la DSI, la DJA et le SCOM, cette démarche transversale a permis le développement de plusieurs services en ligne.

L'E-ADMINISTRATION EN CHIFFRES

- **211 fiches** pratiques démarches, accessibles depuis le site internet en 2016 (176 à l'ouverture du catalogue en 2013).
- **92 formulaires** proposés au téléchargement dont une majorité saisissable électroniquement (60 à la mise en production du catalogue en 2013).
- **4 300 nouveaux comptes** personnels électroniques créés en 2016, en hausse de 20 % par rapport à 2015 (666 à l'ouverture du service).
- **2 444 demandes** effectuées par internet par les usagers, toutes démarches confondues, en 2016.

UNE PLATEFORME POUR LES USAGERS

Véritable plateforme de l'e-administration, le site web permet aux usagers d'accéder à un catalogue de **plus de 200 fiches** pratiques et **92 formulaires** destinés à mieux comprendre et à simplifier leurs démarches auprès de la collectivité. En 2016, la Province s'est aussi dotée d'un formulaire unique de demande de subvention pour faciliter les démarches des associations et harmoniser les procédures d'instruction en interne.

DES DÉMARCHES SANS SE DÉPLACER ET DES SERVICES EN LIGNE

Certaines démarches provinciales peuvent être effectuées sur le site internet de la Province, **province-sud.nc**, directement depuis un ordinateur ou tout autre objet connecté : candidature aux avis de vacances de poste, demande de permis de chasse, demande de prix d'excellence, demande de renseignements fonciers, etc. Les usagers peuvent également bénéficier du suivi de l'instruction de leurs dossiers en ligne, grâce à leur compte personnel électronique provincial. **3 nouvelles démarches** ont été dématérialisées, portant ainsi à 19 le nombre total de démarches réalisables par internet.

DES SIMULATEURS POUR LES AIDES AUX ÉTUDES

Trois simulateurs d'éligibilité aux aides scolaires et étudiantes ont été mis à la disposition du public sur le site internet provincial en 2016. Sont concernées :

- les bourses scolaires,
- les bourses d'accès aux grandes écoles,
- les aides aux études supérieures ou spécialisées.



LE SOUTIEN AUX COMMUNES

Pour la Province, soutenir les projets structurants, les investissements et les équipements de toutes les communes est un enjeu essentiel, malgré un contexte budgétaire difficile.

LES COMMUNES DE BROUSSE

En 2011, la province Sud et les communes de Boulouparis, Bourail, Farino, île des Pins, La Foa, Moindou, Poya, Saraméa, Thio et Yaté se sont engagées dans un partenariat d'investissement destiné à soutenir le développement harmonieux et équilibré de leurs territoires. Cette collaboration avait été formalisée par **la signature d'une convention cadre plurianuelle d'objectifs et de moyens**, sur une durée de cinq ans, prolongée par avenir pour un montant total de 1,52 MdF en 2016. La génération 2011-2016 est donc arrivée à son terme. En 2017, la province Sud envisage de poursuivre sa politique de soutien aux investissements communaux. En parfaite complémentarité avec le contrat de développement État-Province-communes rurales signé fin 2016, pour un montant de part provinciale de **1,153 MdF**, la collectivité propose donc la signature d'une nouvelle génération de conventions, établies sur une période de 5 ans, soit de 2017 à 2021, pour un montant total de **1,3 MdF**. Sur ces deux dispositifs le soutien provincial s'établit donc à **2,5 MdF**.

Il faut souligner qu'en dépit d'une situation budgétaire contrainte, la collectivité poursuit pleinement ses engagements envers les communes, afin d'atteindre ses objectifs d'aménagement harmonieux et équilibré de son territoire.

LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

De la même manière, la province Sud participe aux opérations pilotées par les communes de l'agglomération du Grand Nouméa dans le cadre du contrat d'agglomération 2011-2016 qui s'établissait alors à **17,6 MdF** avec une participation provinciale de 3,1 MdF. Le nouveau contrat 2017-2021 a été signé par les partenaires avec un effort continu de la collectivité.



LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE L'INSÉCURITÉ

Face à l'évolution constante de la délinquance et aux problèmes d'insécurité, la province Sud s'engage à soutenir les dispositifs existants et à la mise en place de nouvelles actions de prévention en partenariat avec les différentes institutions et collectivités.



RENFORCER LA PRÉVENTION

En octobre 2016, un chargé de mission à temps plein a été nommé par la Province pour répondre aux enjeux en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, dans un cadre partenarial inter-collectivités, puisque le sujet est l'affaire de tous. On retiendra, notamment :

- les rencontres avec tous les coordonnateurs des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui comprennent Nouméa, Païta, Dumbéa, Mont-Dore et Bourail, et La Foa pour le contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).
- les rencontres avec le vice-rectorat et la direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJEJ), nouvellement créée.
- la mise en œuvre de plusieurs journées de travail avec l'ensemble des partenaires pour réaliser un diagnostic de la prévention de la délinquance juvénile en province Sud, en vue d'une présentation au Conseil provincial de prévention de la délinquance du 22 décembre 2016.
- la rédaction du diagnostic pour validation par le président de la province Sud.

Parallèlement, un projet de plan provincial de prévention de la délinquance, en référence à la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017, est en cours de réalisation.



LES DISPOSITIFS PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

(HORS MIJ, DISPOSITIFS D'INSERTION ET SUBVENTIONS
SPORTS, CULTURE, ETC.)

- Accompagnement à la scolarité : **25 MF**
- Internat d'excellence : **6 MF**
- Part sur CA : **104 MF**
- Points écoute psychologique : **41 MF**
- Rappel à la responsabilité parentale : **10,5 MF**
- Éducateur prévention de la déscolarisation de Nouméa : **10,2 MF**
- Police municipale : **115 MF**
- PPIC (sécurité) : **130 MF**
- Médiateurs DEFE : **34 MF**
- Aides aux associations partenaires de la Mission à la condition féminine : **9,5 MF**
- Actions de prévention routière en scolaire : **1 MF**
- Mesures judiciaires alternatives à l'incarcération ou à l'amende (TIG, RP, TNR) : **18,5 MF**

RETOUR
SOMMAIRE

